

# PROJET SPORTIF TERRITORIAL

## 2017 - 2020



Comité de  
**BRETAGNE**  
Cyclisme

Pour un cyclisme breton dynamique  
De la passion à la compétition



# SOMMAIRE

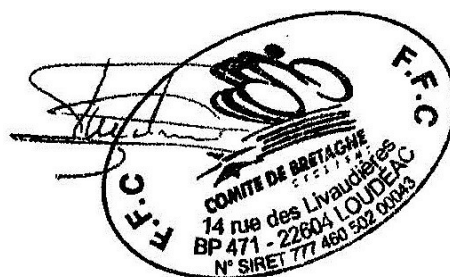
|                                                |      |
|------------------------------------------------|------|
| ➤ Editorial du président du Comité de Bretagne | p 2  |
| ➤ Préambule                                    | p 3  |
| ➤ Fiche d'identité du cyclisme breton          | p 3  |
| ➤ Diagnostic                                   | p 4  |
| ➤ Rôle et missions des acteurs                 | p 13 |
| ➤ Axe 1 : Performer                            | p 20 |
| ➤ Axe 2 : Accueillir                           | p 31 |
| ➤ Axe 3 : Féminiser                            | p 43 |

## Editorial

L'écriture de ce Projet Sportif Territorial permet, à un moment donné, de faire une analyse complète et sans tabous du cyclisme breton. De manière globale, le cyclisme breton fonctionne relativement bien. Néanmoins, force est de constater que des lacunes ressortent de cette analyse. Ce document doit être, tout en respectant les spécificités de chacun, un moyen de créer une synergie entre le Comité Régional et les Comités Départementaux pour accroître nos services rendus aux clubs et aux licenciés. Il est indispensable que tous les acteurs prennent conscience de la nécessité de mettre nos idées et nos moyens en commun au service du cyclisme breton.

Nous devons travailler ensemble pour nous doter d'équipements sportifs, pistes de BMX, BMX Freestyle Parks afin de mailler notre territoire et d'être au plus près des pratiquants.

Le projet du vélodrome couvert doit être porté par tous les licenciés bretons. Cet outil doit être fédérateur et nous mettre au plus près des actions engagées par la direction technique nationale et la Fédération Française de Cyclisme.



## Préambule

Ce projet sportif territorial a été construit par le Comité Régional et les Comités Départementaux en lien avec le Conseiller Technique Régional et l'Equipe Technique Régionale.

Il a tout d'abord été établi un diagnostic du contexte régional avec des rencontres dans chaque département et une synthèse réalisée par un groupe de travail. Il s'appuie sur le projet sportif territorial précédent mais englobe de nouveaux projets liés aux directives techniques nationales ou à des opportunités locales ou régionales. Ce projet sportif territorial se veut ambitieux mais réaliste pour le développement du cyclisme breton. Plusieurs objectifs ont été fixés. Pour chacun d'entre eux, il a été indiqué les actions à mener en précisant les acteurs et l'échéancier de ces actions.

## Fiche d'identité du cyclisme breton

**Président du Comité Régional : Didier MARCHAND**

**Equipe administrative Comité Régional : 7 salariés + 1 CTR**

**Nombre de Comités Départementaux : 4 avec 4 CTD**

**Nombre de licenciés : 11 347 en 2017**

**Ratio licenciés/population régionale : 3,46 ‰ (1,77 ‰ à l'échelle nationale)**

**Proportion de licenciées féminines : 9,78 % (10,50 % au niveau national)**

**Proportion de moins de 18 ans : 42,56 % (39,55% au niveau national)**

**Nombre de clubs : 206**

**Nombre d'épreuves organisées en 2017 : 1241**

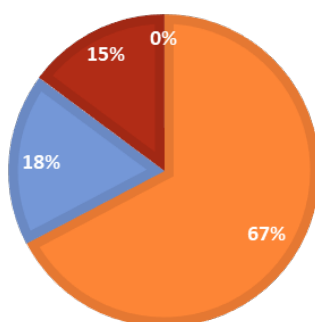
# Diagnostic

## Les licenciés :

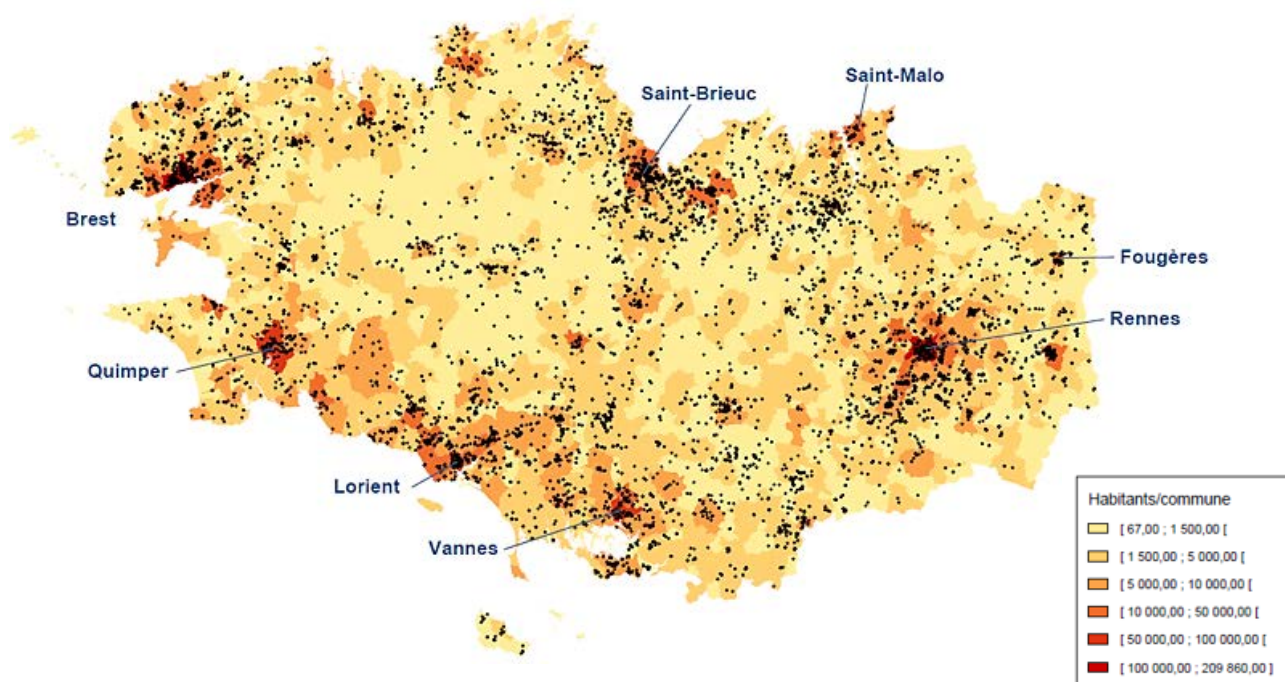
Le Comité de Bretagne est le 2<sup>ème</sup> Comité Régional français en nombre de licenciés avec 11 347 licenciés. Ces licenciés pratiquent pour les deux tiers le cyclisme traditionnel (route, piste, cyclo-cross) et le dernier tiers est partagé par le VTT et le BMX.

## REPARTITION LICENCIES PAR DISCIPLINE

Tradi VTT BMX Autres



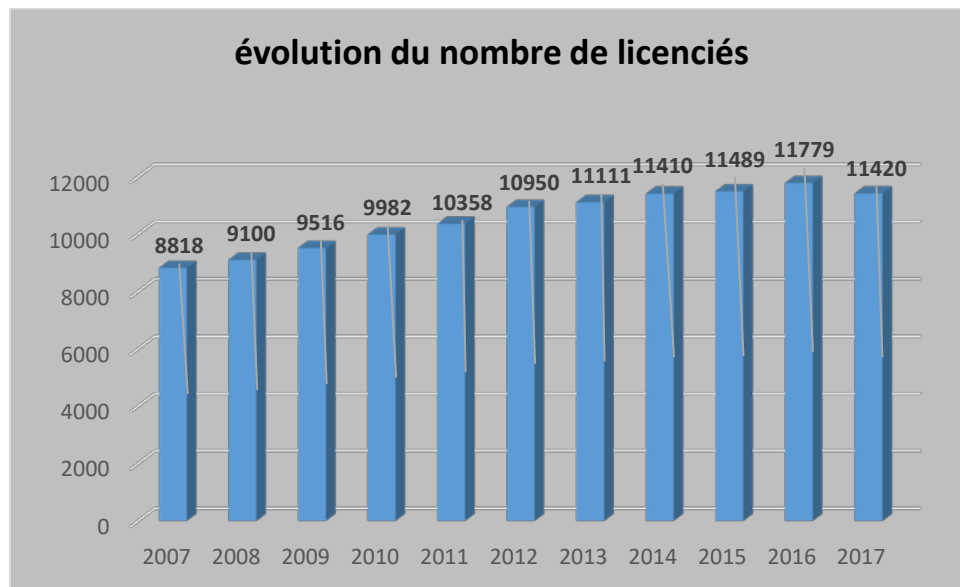
Les licenciés sont répartis sur l'ensemble du territoire breton. Les zones les plus peuplées sont logiquement celles où le nombre de licenciés est le plus important.



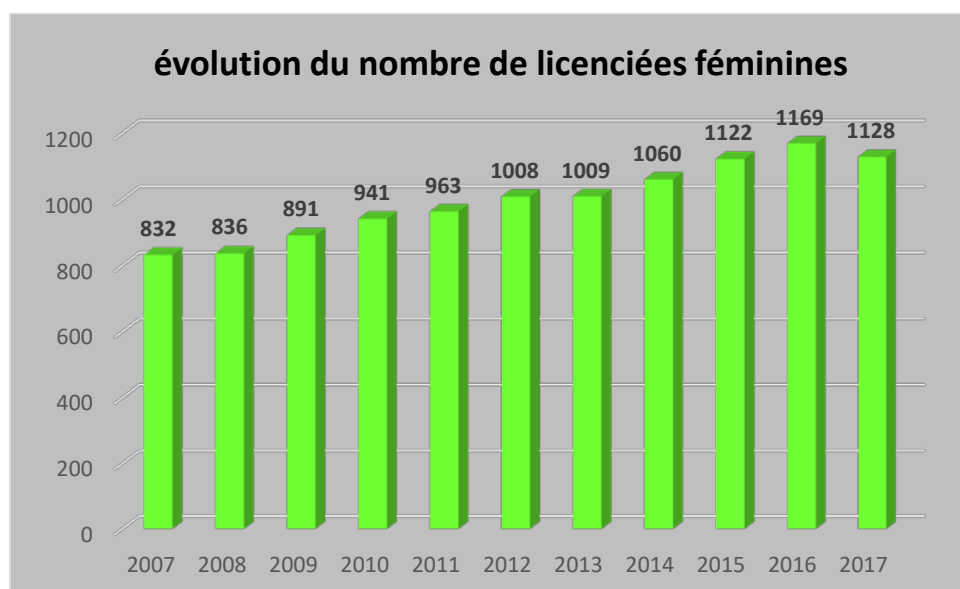
### Répartition des licenciés FFC 2017

Afin de mieux analyser la population des licenciés FFC, nous avons quelques données.

Ce graphique montre l'évolution des licenciés FFC en Bretagne ces 10 dernières années.

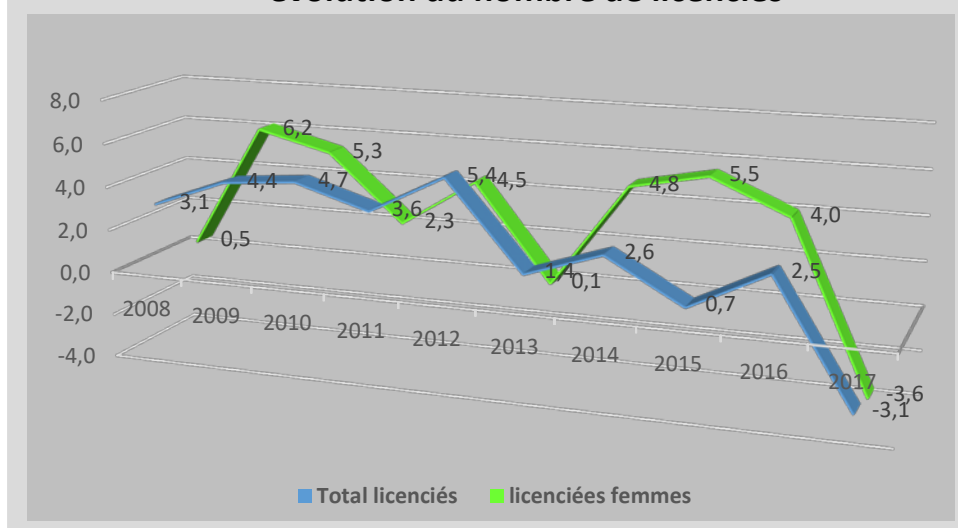


On peut voir que le nombre de licenciés a fortement progressé en 10 ans avec une augmentation de 29% par rapport à 2007. Cependant, on peut constater un plafonnement de cette augmentation ces 4 dernières années et même une réduction sur l'année 2017. Ce schéma est plus représentatif de l'évolution des licenciés FFC bretons.



Si on regarde uniquement l'évolution du nombre de licenciées, on s'aperçoit qu'en 10 ans, l'évolution est identique avec une hausse de 26% de nos licenciées.

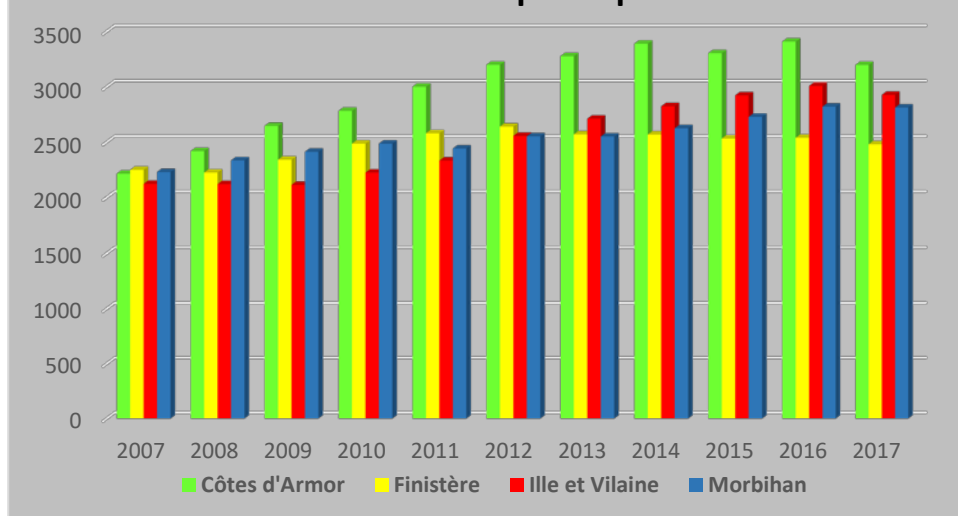
## évolution du nombre de licenciés



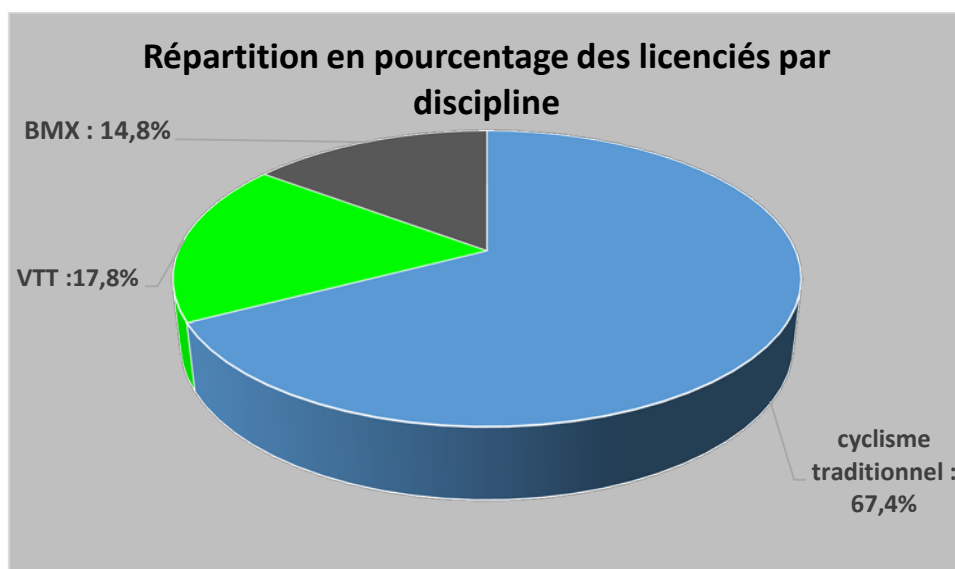
La dernière forte augmentation du nombre de licenciés date de 2012 avec 5,4%. Sur cette dernière olympiade, le nombre global de licenciés a peu évolué. Il peut s'agir là d'un plafonnement naturel ou être une cause d'un manque de stratégies de développement du cyclisme breton pour aller chercher de nouveaux licenciés, mais nous n'avons aucune donnée pouvant étayer l'une des deux hypothèses. On voit que la baisse ne concerne pas les licenciées féminines qui avaient une augmentation annuelle de 4% sur cette dernière olympiade.

Si on regarde le nombre de licenciés par département, on remarque une forte augmentation du Comité des Côtes-d'Armor qui était au même niveau que les précédents il y a 10 ans et qui a plus de licenciés aujourd'hui. Cela provient essentiellement d'une forte activité des clubs BMX dans ce département. Le Comité d'Ille-et-Vilaine a lui aussi augmenté son nombre de licenciés de manière régulière. Le Finistère est le seul département à voir ses effectifs stagner.

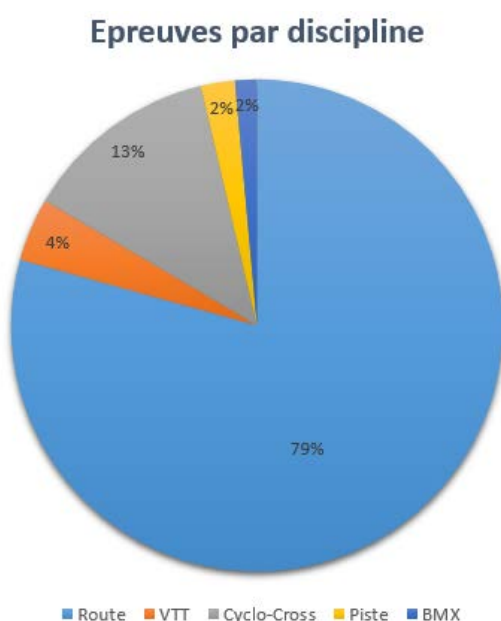
## nombre de licenciés par département



Ces 11 347 licenciés sont répartis dans 206 clubs soit une moyenne de 55 licenciés par club. Le plus gros club, le VCP Loudéac regroupe 239 licenciés. 49 clubs ont moins de 20 licenciés et ne peuvent donc pas être considérés comme des clubs dynamiques avec de vrais projets. A l'inverse, 27 clubs ont plus de 100 licenciés et peuvent être considérés comme des clubs dynamiques capables de développer des projets structurants pour la discipline.

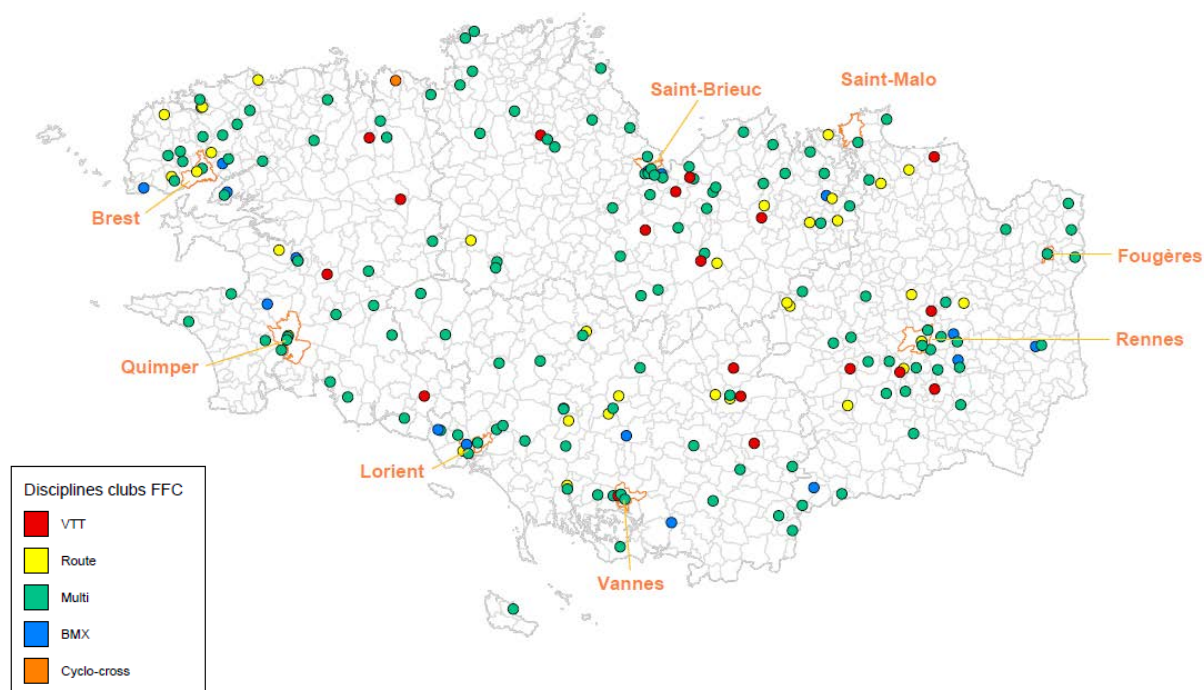


Si on observe la répartition des licenciés par discipline, on peut voir que le cyclisme traditionnel (route, piste, cyclo-cross) englobe les deux tiers des licenciés. Le VTT et le BMX se partagent le dernier tiers de manière quasi équivalente.



Si on regarde les organisations d'épreuves, la Bretagne est un territoire très bien doté en nombre d'organisations mais aussi en qualité. Ainsi, 1241 épreuves ont été organisées en 2017. La proportion d'épreuves du cyclisme traditionnel (94%) est encore plus importante que le nombre de licenciés. Cela vient du fait du grand nombre d'organisations sur route qui est une force de la Bretagne mais aussi d'un manque d'organisations en VTT (concurrencées par les fédérations affinitaires) qui freine le développement de la discipline. Pour ce qui est de la qualité, le nombre d'épreuves professionnelles et la présence de trois championnats de France (BMX, Cyclo-cross et Route Avenir) en 2018 sont là pour le prouver.

## Les clubs :



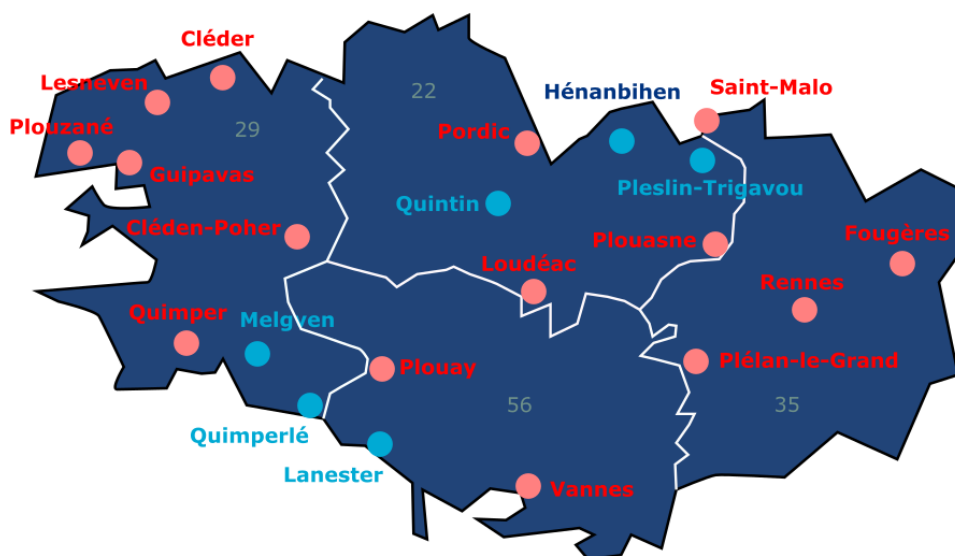
### Répartition des clubs FFC en Bretagne

La répartition géographique des clubs laisse à penser que le centre Bretagne est peu pourvu en clubs FFC alors que ce sont les lieux où la circulation routière et la nature sont les plus propices à la pratique du cyclisme sur route et du VTT. On voit également quelques zones blanches sans club qu'il conviendrait de gommer.

## Les équipements :

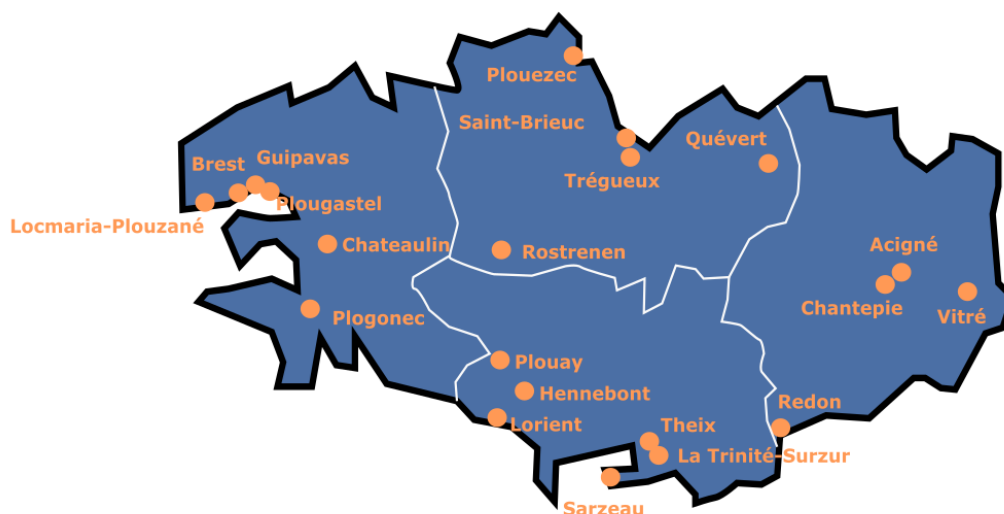
Nous avons recensé deux types d'équipements cyclistes : les vélodromes pour la pratique du cyclisme sur piste et les pistes de BMX pour la pratique du BMX race. Le recensement des BMX Parks pour la pratique de cette nouvelle discipline olympique se fera au cours de cette olympiade.

Les vélodromes à ciel ouvert sont assez nombreux même si ceux-ci se détériorent assez vite et manquent d'entretien de la part des communes. Ce manque d'entretien peut parfois être un frein à la pratique de la discipline. En 2018, on recense seulement 9 vélodromes capables d'accueillir des compétitions de niveau régional. Un vélodrome couvert permettant une pratique quotidienne et sans annulation serait un vrai atout pour le développement de cette discipline. Le projet actuel à Loudéac va dans ce sens et sera développé plus loin.



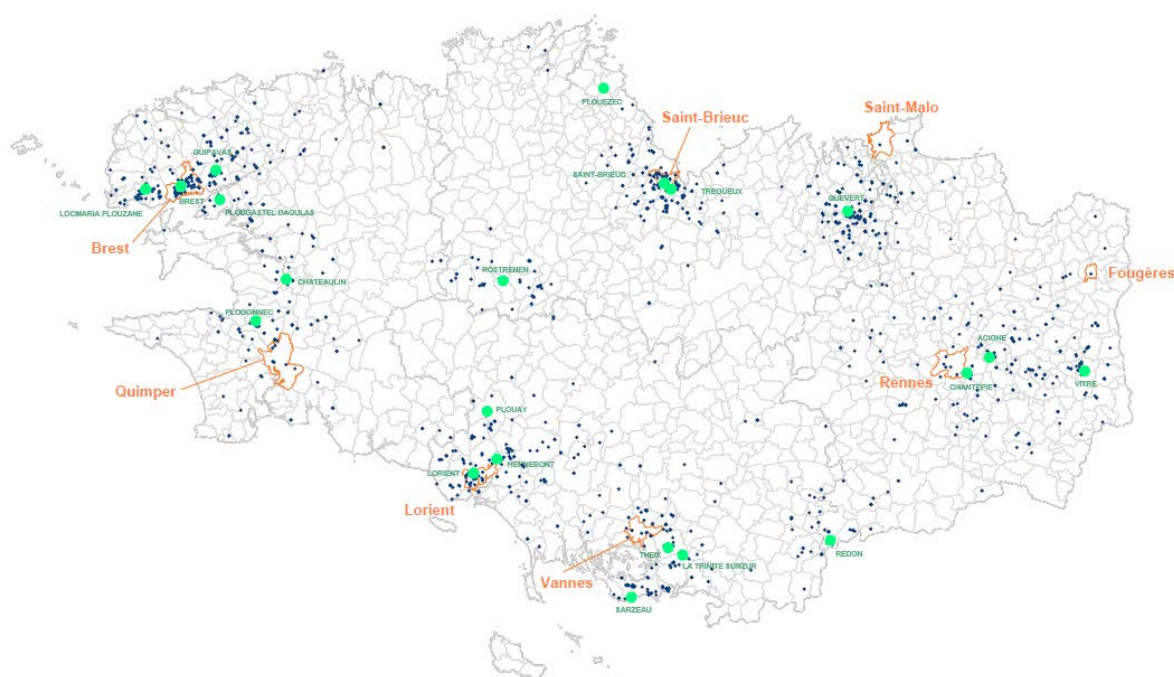
### Répartition des vélodromes en Bretagne

| Département     | Commune          | Type d'équipement   | Nom de l'installation                        | Année de construction | Longueur en m | Largeur en m | Revêtement |
|-----------------|------------------|---------------------|----------------------------------------------|-----------------------|---------------|--------------|------------|
| Côtes-d'Armor   | Hénanbihen       | Anneau loisir       | Terrain des Sports                           | 1964                  | 650           | 8            | Bitume     |
| Côtes-d'Armor   | Loudéac          | Vélodrome extérieur | Vélodrome Henri Caresmel                     | 1946                  | 303           | 6            | Bitume     |
| Côtes-d'Armor   | Pleslin-Trigavou | Piste cyclable      | Complexe Sportif 2                           | 1974                  | 800           | 6            | Bitume     |
| Côtes-d'Armor   | Plouasne         | Vélodrome extérieur | Complexe Sportif                             | 1952                  | 365           | 6,5          | Enrobé     |
| Côtes-d'Armor   | Pordic           | Vélodrome extérieur | Vélodrome Jacques Prigent                    | 2000                  | 250           | 6            | Enrobé     |
| Côtes-d'Armor   | Quintin          | Anneau loisir       | Vélodrome extérieur des Grands Jardins       |                       | 273           | 6            | Enrobé     |
| Finistère       | Clédén-Poher     | Vélodrome extérieur | Stade Municipal-Vélodrome extérieur du Poher | 2009                  | 250           | 7            | Enrobé     |
| Finistère       | Cléder           | Vélodrome extérieur | Stade Vélodrome Yves Berthevas               | 1950                  | 350           | 6            | Bitume     |
| Finistère       | Guipavas         | Vélodrome extérieur | Complexe Sportif du Moulin Neuf              | 1983                  | 400           | 5            | Bitume     |
| Finistère       | Lesneven         | Vélodrome extérieur | Vélodrome FanchFavé                          | 1951                  | 252,4         | 6            | Enrobé     |
| Finistère       | Melgven          | Anneau loisir       | Stade Jo Sellin                              | 1948                  | 370           | 5            | Enrobé     |
| Finistère       | Plouzané         | Vélodrome extérieur | Vélodrome Brest Ponant Iroise                | 1983                  | 333,33        | 6            | Ciment     |
| Finistère       | Quimper          | Vélodrome extérieur | Vélodrome Abel Floch                         | 1996                  | 250           | 6            | Bitume     |
| Finistère       | Quimperlé        | Anneau loisir       | Anneau loisir André et Albert Zaouter        | 2007                  | 200           | 5            | Bitume     |
| Ille-et-Vilaine | Fougères         | Vélodrome extérieur | Vélodrome Louis Piette                       | 1983                  | 250           | 6            | Béton      |
| Ille-et-Vilaine | Plélan-le-Grand  | Vélodrome extérieur | Vélodrome Emmanuel Frin                      | 1947                  | 250           | 6            | Enrobé     |
| Ille-et-Vilaine | Rennes           | Vélodrome extérieur | Complexe sportif Commandant Bougouin         | 1924                  | 403           | 6,2          | Béton      |
| Ille-et-Vilaine | Saint-Malo       | Vélodrome extérieur | Vélodrome Georges Gille                      | 1947                  | 250           | 6,2          | Ciment     |
| Morbihan        | Lanester         | Anneau loisir       | Anneau loisir de Kervido                     | 1993                  | 200           | 5            | Résine     |
| Morbihan        | Plouay           | Vélodrome extérieur | Complexe sportif de ManeHouarn               | 2004                  | 250           | 5,2          | Enrobé     |
| Morbihan        | Vannes           | Vélodrome extérieur | Vélodrome du pays de Vannes                  | 2001                  | 250           | 6            | Ciment     |



### **Répartition des pistes BMX race en Bretagne**

Les pistes de BMX sont les équipements nécessaires à la pratique du BMX Race, discipline olympique. Ces équipements sont très structurants car il est assez facile pour un club d'avoir un modèle économique permettant l'embauche d'un éducateur. Chaque club ayant un éducateur peut alors développer son activité pour avoir plus de 100 licenciés et une pratique compétitive. Cet équipement est également apprécié et utilisé pour un public scolaire.



### **Répartition des licenciés et des pistes BMX race en Bretagne**

On observe que chaque équipement engendre un nombre de licenciés important aux alentours de celui-ci à l'exception d'une piste (Plouézec) où il n'y a pas de club FFC actif pour animer cet équipement municipal.

| Département    | Club                       | Niveau classement | Numéro PV       | Adresse piste                                  | Code postal | Commune            |
|----------------|----------------------------|-------------------|-----------------|------------------------------------------------|-------------|--------------------|
| Côtes d'Armor  | EC du Pays de Paimpol      | Niveau 2          | 150619 CLN2 n°3 | 1 Keristan                                     | 22470       | PLOUEZEC           |
| Côtes d'Armor  | BMX Quévert                | Niveau 1          | 151204 CLN2 n°4 | Rue Augustin Leguen                            | 22200       | QUEVERT            |
| Côtes d'Armor  | C.C. Du Blavet             | Niveau 2          | 140531 CLN2 n°2 | Place du PorzMoëlou                            | 22110       | ROSTRENEN          |
| Côtes d'Armor  | ST-Brieuc BMX              | Niveau 2          | 130608 CLN2 n°3 | Rue Pierre de Coubertin                        | 22000       | SAINT-BRIEUC       |
| Côtes d'Armor  | BMX Trégueux Côtes d'Armor | Niveau 2          | 120815 CLN2 n°4 | Rue Verdun                                     | 22950       | TREGUEUX           |
| Finistère      | Brest BMX                  | Niveau 2          | 160227 CLN2 n°1 | CS La Cavale Blanche - Avenue de La Libération | 29200       | BREST              |
| Finistère      | L'Oders racer              | Niveau 3          | 130427 HN4 n°1  | Rostomic                                       | 29150       | CHATEAULIN         |
| Finistère      | Guipavas BMX               | Niveau 2          | 160827 CLN2 n°4 | Complexe Sportif du moulin neuF                | 29490       | GUIPAVAS           |
| Finistère      | BMX Locmaria Plouzané      | Niveau 2          | 130427 CLN2 n°2 | TyYzella                                       | 29280       | LOCMARIA PLOUZANE  |
| Finistère      | Cornouaille BMX            | Niveau 2          | 130424 CLN2 n°1 | Rue du Stade                                   | 29380       | PLOGONNEC          |
| Finistère      | Plougastel BMX             | Niveau 2          | 140621 CLN2 n°4 | Rue de la Fontaine Blanche                     | 29470       | PLOUGASTEL DAOULAS |
| Ile-et-Vilaine | Team Acigne BMX            | Niveau 2          | 160507 CLN2 n°3 | Rue du Chèvre                                  | 35690       | ACIGNE             |
| Ile-et-Vilaine | BMX Chantepie              | Niveau 2          | 140423 CLN2 n°3 | Allée du Stade                                 | 35135       | CHANTEPIE          |
| Ile-et-Vilaine | Redon BMX                  | Niveau 2          | 141011 CLN2 n°5 | Complexe Ricordel                              | 35600       | REDON              |
| Ile-et-Vilaine | BMX Pays de Vitre          | Niveau 2          | 160507 CLN2 n°3 | Allée Pierre de Gennes                         | 35500       | VITRE              |
| Morbihan       | Hennebont BMX              | Niveau 2          | 160311 CLN2 n°2 | Le Merdy                                       | 56700       | HENNEBONT          |
| Morbihan       | Lorient BMX                | Niveau 2          | 150502 CLN2 n°2 | Rue de l'amiral Favereau                       | 56100       | LORIENT            |
| Morbihan       | UC du Pays de PLOUAY       | Niveau 3          | 120811 CLN3 n°1 | Boulevard des Championnats du Monde            | 56240       | PLOUAY             |
| Morbihan       | Vélo Sport de Rhuys        | Niveau 2          | 150404 CLN2 n°1 | Lieu-dit de Coffournic                         | 56370       | SARZEAU            |
| Morbihan       | BMX Club de Theix          | Niveau 2          | 140913 CLN2 n°4 | Allée de Brural                                | 56450       | THEIX              |
| Morbihan       | Pierre Marie BMX           | Niveau 2          | 140531 CLN2 n°1 | La Lande Varquer                               | 56190       | LA TRINITE SURZUR  |

Il est à noter que ces 21 équipements bénéficient à 1703 licenciés soit une moyenne de 81 licenciés par équipement.

Les stades VTT sont des lieux reconnus pour la pratique de VTT Cross-country en format de compétition. Il s'agit de lieux plus ou moins aménagés à la pratique mais où la pratique du VTT est acceptée et reconnue dans le milieu naturel. Il s'agit souvent de lieux d'entraînement de clubs et de lieux où sont organisées régulièrement des compétitions régionales. Nous avons recensé 16 stades en Bretagne. La majorité de ces stades (11) se situe dans les Côtes-d'Armor, preuve du dynamisme de la discipline dans ce département.

Côtes-d'Armor : Coetmieux, Hillion, Ploeuc l'Hermitage, Jugon Les Lacs, Andel, Bégard, Lanvollon, Guingamp, Lamballe, St Gouéno, St Briec

Finistère : Gouézec

Ile et Vilaine : Liffré, Betton, StThurial

Morbihan :Taupont

# RÔLE ET MISSIONS DES ACTEURS

Ce projet sportif territorial est porté par le Comité Régional de cyclisme et ses Comités Départementaux. Voici une présentation de ces structures et de leur fonctionnement.

## Le Comité Régional

Le Comité Régional est dirigé par un Bureau Exécutif. Il dispose également d'un Conseil d'Administration et de Commissions Régionales. Sept salariés travaillent dans les services du Comité Régional.

Le Comité Régional est l'instance fédératrice du Projet Sportif Territorial. Le Comité Régional est la tête de réseaux du projet associatif. Le Comité Régional incite, dynamise, une politique territoriale de développement. Il est chargé d'animer la collaboration et les échanges entre les différents acteurs territoriaux et est un centre de ressources à destination des dirigeants, des clubs, des licenciés, des organisateurs et des éducateurs. Le Comité Régional impulse des projets structurants autour d'axes de développement (construction du vélodrome à Loudéac, développement du cyclisme urbain). Le Comité Régional est chargé de valoriser les savoir-faire et les actions mises en place sur son territoire.

Le Comité Régional impulse la politique de formation des éducateurs, des arbitres et des dirigeants. Il met en place des sessions de formation pour ces différents publics.

La mise en œuvre du programme d'accession au haut-niveau du Projet de Performance Fédéral est une responsabilité du Comité Régional.

Le Comité Régional participe à la formation sportive des juniors et espoirs en cyclisme sur route (hommes et femmes). Il participe également à la formation de la catégorie des cadets en cyclisme sur piste, cyclo-cross, VTT, BMX et cyclisme sur route féminin.

## **Le Bureau Exécutif**

Le Bureau Exécutif du Comité Régional est composé de 9 membres ; il est l'organe décisionnel du Comité Régional et se réunit sept fois par an.



Didier MARCHAND, Président :

Il représente le Comité Régional auprès des instances fédérales et des partenaires institutionnels. Il coordonne la politique sportive du Comité Régional. Il dirige les réunions de Bureau Exécutif et du Conseil d'Administration. Il assure le lien entre, la Fédération Française de Cyclisme, les Comités Départementaux et les clubs.



Gilbert MOUELLIC, 1er Vice-Président Délégué :

Il coordonne les demandes de subventions, assure la liaison avec le CROS, Il anime le groupe de travail avec les 4 Présidents de CD en collaboration avec Didier SIMON (réalise le PST en collaboration avec les Départements), met en forme avec un élu un fichier de suivi des médailles FFC, accompagne ou représente le Président.



Marcel MOY, 2ème Vice-Président Délégué :

Il est en charge des travaux, des relations avec les élus locaux et départementaux, fait la synthèse des questions posées par les Commissions Régionales, les expose aux membres du BE et du CA, il fait respecter la procédure écrite des achats au Comité et assure le suivi des commandes de matériel, de ce fait, est membre actif de la Commission Régionale des Finances, accompagne ou représente le Président.

Joseph LAPPARTIENT, Trésorier Général :



Il est en relation directe avec le Président, il a la charge de tout ce qui concerne la gestion financière de l'association. Il dispose seul ou avec le Président de la signature sur les comptes bancaires de l'association. Il fait fonctionner les comptes de l'association et est responsable de leur tenue, effectue les paiements, recouvre les recettes. Il est membre de droit de la Commission Régionale des Finances, coordonne le suivi de la comptabilité dans le respect des objectifs fixés par le budget prévisionnel. Il accompagne les salariés dans la mise en place des procédures de travail et anime le pôle secrétariat-comptabilité. Il est force de propositions concernant l'élaboration des demandes de subventions. Il propose des contrôles qui permettent l'amélioration de la qualité des délais des travaux administratifs et comptables du Comité. Il peut sur demande intervenir dans les CD, les Commissions Régionales, les stages. Accompagne ou représente le Président.

Annick LOCHET, Secrétaire Générale :



Elle est en charge de la tenue des différents registres de l'association. Participe à la vérification et la conformité des différents procès-verbaux (BE, CA) qu'elle signe afin de les certifier conformes. Elle a pour rôle de procéder aux déclarations obligatoires en Préfecture, veille au bon fonctionnement juridique et administratif. Elle peut convoquer les différents organes de l'association. Elle assure les calendriers des différentes échéances, les désignations pour les épreuves officielles, appels à candidatures. Elle coordonne le calendrier des CA, AG, suit et présente les statistiques, est membre de droit de la Commission Régionale de Discipline. Accompagne ou représente le Président.



Didier SIMON, Vice-Président en charge du personnel, de la réglementation;

Il assure la relation avec la FFC, le développement et le fonctionnement des outils informatiques du Comité. Anime avec Gilbert MOUELLIC le groupe de travail avec les 4 Présidents de CD, programme et anime les rencontres avec les clubs dans les Départements. Assiste si besoin est les Commissions Administratives. Accompagne ou représente le Président.



Bernard CALVEZ, Vice-Président :

Il est le coordinateur Régional Piste, Cyclo-Cross en liaison avec le CTR et l'ETR. Il coordonne l'activité des Commissions Régionales dans le respect des objectifs fixés. A en charge le développement de toutes les disciplines du cyclisme traditionnel. Accompagne ou représente le Président.



Bruno BAUDET, Vice-Président :

Il est le coordinateur Régional BMX, assure le développement de la discipline sur tout le territoire en relation avec la Commission Régionale et en liaison avec le CTR et l'ETR, coordonne l'activité de la Commission Régionale. Membre de droit de la Commission Régionale BMX. Accompagne ou représente le Président.



Yannick TIREL, Vice-Président :

Il est le coordinateur Régional VTT, assure le développement de la discipline sur tout le territoire en relation avec la Commission Régionale et en liaison avec le CTR et l'ETR, coordonne l'activité de la Commission Régionale. Membre de droit de la Commission Régionale VTT. Accompagne ou représente le Président.



Marc LEFORESTIER, Trésorier Adjoint (hors Bureau Exécutif) :

Il assiste le Trésorier Général dans la mise en place et le suivi des procédures financières.



François QUILLIVIC, Secrétaire Adjoint (hors Bureau Exécutif) :

Il est en charge entre autre de l'élaboration des comptes rendus des Conseils d'Administration (synthèse) et le compte rendu définitif en relation avec la Secrétaire Générale en collaboration avec le Directeur des Activités.

## **Le Conseil d'Administration**

Il est composé de 28 membres élus. Le Conseil d'Administration se réunit quatre fois par an et est force de propositions auprès du Bureau Exécutif. Il valide ou non les choix d'actions proposées par le Bureau Exécutif et les Commissions Régionales.

## **Les Commissions Régionales**

Les Commissions Régionales sont force de propositions au Bureau Exécutif et au Conseil d'Administration du Comité Régional. Elles s'organisent le plus souvent autour d'une discipline. Elles gèrent le calendrier, la réglementation et le développement de cette discipline. Le Comité Régional possède au total 15 commissions :

- Commission Route
- Commission Piste
- Commission Cyclo-Cross
- Commission VTT
- Commission BMX
- Commission des Féminines
- Commission Jeunes
- Commission Cyclisme Pour Tous
- Commission des Finances
- Commission du Corps Arbitral
- Commission Communication, développement et Bretagne Cycliste
- Commission de Discipline et de réglementation
- Commission de gestion des Trophées et Challenges
- Commission des Organisateurs, de la sécurité et du développement durable
- Commission Médicale et sport-santé

## Les Comités Départementaux

Ils sont au nombre de quatre. Ils s'organisent également sous forme de Bureau Exécutif et disposent également de commissions liées aux différentes disciplines du cyclisme. Ils établissent le calendrier départemental et mettent en place des actions de formation sportive ou de développement dans ces disciplines.

Les Comités Départementaux sont des structures opérationnelles du Projet Sportif Territorial. Les Comités Départementaux encouragent et aident les clubs à s'approprier les projets structurants autour des axes de développement du Projet Sportif Territorial. Ils accompagnent les clubs dans leur développement.

Ils assurent les premiers niveaux de formation des éducateurs fédéraux. Les Comités Départementaux participent à la formation sportive des minimes, cadets et des juniors. Ils sont chargés de la formation sportive des minimes cadets dans l'ensemble des disciplines du cyclisme. Dans cet objectif, ils peuvent être porteurs de structures d'entraînement et de formation.



Marcel MOY, Président du CD Côtes-d'Armor



Ludovic BERDER, Président du CD Finistère



Thierry PRESSARD, Président du CD Ille-et-Vilaine



Marc LEFORESTIER, Président du CD Morbihan

## L'Equipe Technique Régionale

L'Equipe Technique Régionale est coordonnée par notre Conseiller Technique Sportif Jean-Charles ROMAGNY. Elle est composée d'un éducateur sportif salarié par le Comité Régional et de quatre Conseillers Techniques Départementaux dans les départements.

L'Equipe Technique Régionale fait également appel à des vacataires pour diriger certains collectifs ou réaliser de la formation fédérale.



Jean-Charles ROMAGNY, Conseiller Technique Régional, coordonnateur de l'Equipe Technique Régionale.



Gaël LE BELLEC, éducateur sportif salarié du Comité Régional, responsable de l'équipe DN Dames du Comité Régional, entraîneur au pôle Espoir Bretagne



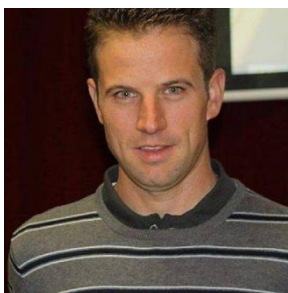
Aurélien VAULEON, Conseiller Technique Départemental d'Ille-et-Vilaine



Olivier BOUNIOU, Conseiller Technique Départemental du Morbihan



Stéphane GOURMELON, Conseiller Technique Départemental du Finistère



David LE LAY, Conseiller Technique Départemental des Côtes-d'Armor

En complément de ces personnes, l'Equipe Technique Régionale est composée de 11 diplômés d'état (BEJEPS ou DEJEPS), 6 diplômés fédéraux, 8 kinésithérapeutes ou assistants sportifs et 7 mécaniciens. Un assistant logistique, salarié du Comité Régional, permet la préparation et le suivi des missions de l'ETR.

Au total, ce sont 76 missions réalisées par le Comité Régional chaque année.

Les actions de l'Equipe Technique Régionale contribuent directement à la mise en œuvre du PROJET SPORTIF TERRITORIAL 2017-2020. Ces actions sont en cohérence avec les Directives Techniques Nationales et les politiques ministérielles déclinées au plan territorial sous l'autorité du Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Bretagne.

L'Equipe Technique Régionale intervient ainsi dans les domaines suivants :

- La formation fédérale et professionnelle de l'encadrement sportif.
- la mise en œuvre du programme d'accession au haut-niveau du Projet de Performance Fédéral.
- Le développement de la pratique sportive sous toutes ses formes.

L'équipe Technique Régionale est coordonnée par un Conseiller Technique Sportif qui la réunit autant de fois que de besoins au cours de la saison sous forme de réunions, de visioconférences et de séminaires.

*Suite à ce diagnostic détaillé et à cette identification des différents acteurs, le cyclisme breton a réalisé de nombreuses réunions d'échanges. Nous avons décidé de mener notre politique de développement pour cette nouvelle olympiade selon 3 axes forts :*

- ✓ *Performeur*
- ✓ *Accueillir*
- ✓ *Féminiser*

# Axe1

## Performer



La Fédération Française de Cyclisme est culturellement une fédération olympique orientée vers la compétition et la performance. Les Coupes de France des jeunes et les Championnats de France de l'Avenir sont des rendez-vous prioritaires de l'année puisque les jeunes y concourent obligatoirement sous le maillot de leur Comité Régional. Ceci est vrai pour les disciplines de la Route, de la Piste et du Cyclo-cross. Pour le VTT et le BMX, les clubs présentent leurs propres équipes sur ces événements expliquant en partie un investissement moindre ou différent du Comité Régional vers ces activités.

Avec ses nombreuses disciplines olympiques (route, CLM, Piste, VTT XC, BMX) ou de haut-niveau (Cyclo-cross, VTT Trial, VTT Descente, Cyclisme Urbain), le Comité Régional doit s'investir dans toutes les disciplines. Il se doit donc d'assurer la formation des jeunes dans toutes ces disciplines afin de les accompagner vers l'excellence.

Pour performer dans ces différentes disciplines, le Comité Régional a dégagé six priorités :

- donner les moyens de fonctionnement à l'Equipe Technique Régionale
- détecter et mettre en œuvre le plan de détection Héritage 2024 au niveau régional
- Mettre en place le programme d'accession au haut-niveau du Projet de Performance Fédéral au niveau régional
- Créer une structure d'entraînement et de formation Piste à Loudéac
- Développer les collectifs portés par le Comité Régional
- Mettre en place une activité ETR BMX

### 1.1 Donner les moyens de fonctionnement à l'Equipe Technique Régionale

L'Equipe Technique Régionale est composée d'éducateurs diplômés d'Etat pour enseigner la pratique des différentes disciplines du cyclisme. Elle est complétée par des éducateurs fédéraux, des mécaniciens, des kinésithérapeutes, des assistants sportifs et des cuisiniers. Au total, ce sont plus de cinquante personnes différentes qui encadrent les stages ou compétitions des équipes du Comité Régional de cyclisme. Ces encadrants sont rémunérés sous forme de vacations ou bénévoles.

L'action de l'Equipe Technique Régionale est reconnue dans l'encadrement de ces compétitions mais il convient de lui donner plus de place dans le développement du cyclisme breton.

Ainsi, plusieurs actions vont être mises en place au cours de cette olympiade pour que l'Equipe Technique Régionale soit mieux reconnue. Tout d'abord, il convient de lui affecter un budget spécifique lié à son activité. Ensuite, il convient d'équiper ces encadrants de tenues spécifiques afin qu'ils soient reconnus des pratiquants et des accompagnateurs de clubs (la dernière commande d'équipements vestimentaires date de 2013).

|       | Actions                                                                                               | Acteur          | échéancier           | Indicateurs de réussite             | Observations                                                                                                   |
|-------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1.1.1 | Mettre en place un budget dédié à l'Equipe Technique Régionale                                        | Comité Régional | 2018                 | Budget ETR dédié                    | Le précédent budget était un plan d'actions mais n'englobait pas la totalité des activités de l'ETR.           |
| 1.1.2 | Equiper les membres de l'Equipe Technique Régionale de tenues pour les identifier                     | Comité Régional | 2018<br>2019<br>2020 | Membres de l'ETR équipés des tenues | Avoir une meilleure visibilité des membres de l'ETR lors de leurs actions                                      |
| 1.1.3 | Etablir un organigramme de l'ETR et le diffuser aux pratiquants                                       | CTR             | 2019                 | Organigramme diffusé                | Communiquer cet organigramme aux pratiquants et aux clubs                                                      |
| 1.1.4 | Maintenir le montant des vacations actuelles                                                          | Comité Régional | 2018<br>2019<br>2020 | Montant des vacations               | Afin de conserver les personnes compétentes qui font partie de l'Equipe Technique Régionale aujourd'hui        |
| 1.1.5 | Organiser des réunions mensuelles par visioconférences avec les Conseillers Techniques Départementaux | CTR             | 2018<br>2019<br>2020 | Calendrier de réunions réalisées    | L'objectif est d'assurer un fort lien entre les activités des départements et les activités du Comité Régional |
| 1.1.6 | Organiser des réunions annuelles d'ETR par discipline                                                 | CTR-ETR         | 2018<br>2019<br>2020 | Compte-rendu des réunions           | Chaque discipline ayant ses spécificités, il est essentiel de réfléchir par logique disciplinaire              |
| 1.1.7 | Organiser un séminaire de l'ETR annuel pour assurer la formation continue des membres de l'ETR        | CTR-ETR         | 2018<br>2019<br>2020 | Compte-rendu du séminaire           | Assurer une formation continue à nos encadrants permet de les maintenir à un bon niveau                        |

## 1.2 Mettre en œuvre le plan de détection Héritage 2024 au niveau régional

La Fédération Française de Cyclisme a développé un plan de détection ambitieux en vue des Jeux olympiques de Paris 2024. Ce plan a été financé par un appel à projets au ministère des Sports. Plusieurs niveaux se déclinent au niveau local. Tout d'abord, une phase départementale avec des tests physiques généraux communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme et des tests techniques pour les disciplines du VTT et du BMX.

Un deuxième niveau régional où le niveau physique des sportifs est évalué grâce à des capteurs de puissance ce qui permet d'obtenir des valeurs comparables avec les autres régions. Des regroupements interrégionaux et nationaux sont ensuite réalisés.

L'opération « Défie un champion » est une opération visant à détecter des jeunes non-licenciés. Elle se réalise sur des grands événements sportifs ou non et a pour principe de réaliser des sprints sur ergocycle. Les données recueillies peuvent alors être comparées aux données des champions de la FFC.

Enfin, il est demandé aux Comités Régionaux d'organiser des tournois de sprint pour les catégories minimes-cadets afin que l'on détecte mieux les qualités de sprint dès le plus jeune âge.

|       | Actions                                                                                     | Acteur                                                              | échéancier           | Indicateurs de réussite                                             | Observations                                                                                                                             |
|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1.2.1 | Réaliser le niveau 1 du plan national de détection                                          | CD22 - CD29<br>CD35 - CD56                                          | 2018<br>2019<br>2020 | Nombre de jeunes ayant réalisé les tests                            |                                                                                                                                          |
| 1.2.2 | Réaliser le niveau 2 du plan national de détection                                          | ETR-CTR-CTD                                                         | 2018<br>2019<br>2020 | Nombre de jeunes évalués                                            |                                                                                                                                          |
| 1.2.3 | Réaliser la journée régionale de détection en VTT                                           | ETR-CTR                                                             | 2018<br>2019<br>2020 | Nombre de jeunes évalués                                            |                                                                                                                                          |
| 1.2.4 | Créer des journées de détection départementales BMX                                         | ETR-CTR-CTD<br>CD22 -CD29<br>CD35- CD56<br>Commission Régionale BMX | 2018<br>2019<br>2020 | Journée organisée dans chaque département, Nombre de jeunes évalués | Utiliser les documents réalisés par la DTN pour réaliser une évaluation physique et technique des pilotes de BMX de 13 à 16 ans          |
| 1.2.5 | Réaliser un stage de détection spécifique aux féminines minimes-cadettes sur route          | ETR-CTR                                                             | 2018<br>2019<br>2020 | Nombre de filles au stage régional                                  | Stage réalisé depuis de nombreuses années                                                                                                |
| 1.2.6 | Réaliser des journées spécifiques de détection piste au niveau régional                     | ETR-CTR                                                             | 2018<br>2019<br>2020 | Nombre de jeunes sur ces journées                                   | Conserver 3 journées thématiques en fonction des disciplines olympiques : - poursuite par équipes - sprint - américaine                  |
| 1.2.7 | Réaliser l'opération « Défie un champion » lors des championnats de France de BMX à Sarzeau | Comité Régional – ETR-CTR                                           | 2018                 | Nombre de pilotes évalués lors de cette opération                   | Profiter de cet événement pour détecter des qualités de sprint auprès des participants et du public de cette épreuve                     |
| 1.2.8 | Organiser un tournoi régional sprint pour 13-16 ans                                         | ETR-CTR-Commission Régionale Piste                                  | 2019<br>2020         | Journée réalisée en plus du Championnat de Bretagne de vitesse      | Action demandée par la DTN de la FFC pour détecter des jeunes athlètes avec des qualités « sprint » et qui sont de la génération JO 2024 |

### 1.3 Mettre en place le programme d'accession au haut-niveau du Projet de Performance Fédéral au niveau régional

Le Projet de Performance Fédéral 2017-2024 peut être résumé par ce schéma :

Le programme d'accession au haut niveau se développe au niveau régional, sous la coordination des Conseillers Techniques Régionaux placés auprès des Comités. Il vise des jeunes sportifs (catégories cadets et juniors) répartis dans différents types de dispositifs (clubs, structures d'entraînement et de formation).

La population ciblée à cet échelon est inscrite sur liste Espoirs, mais des sportifs non listés peuvent faire partie du programme en fonction de leur potentiel d'avenir.

Avec le soutien des acteurs institutionnels de chaque région, les programmes d'accession au haut niveau visent à fédérer un réseau de structures propices à l'entraînement et à la formation des jeunes cyclistes.

Pour 2018, l'objectif est que le programme d'accession au haut-niveau intègre les structures d'entraînement et de formation déjà existantes. Elles sont aujourd'hui au nombre de cinq.

Trois en cyclisme traditionnel :

- o le Centre Local d'Entraînement Finistère à Brest
- o le Centre Local d'Entraînement Ille-et-Vilaine à Cesson-Sévigné
- o le Centre Local d'Entraînement du lycée Sacré Cœur à Saint Brieuc

En BMX, nous avons la section sportive de Saint Brieuc BMX au lycée Sacré-Cœur de Saint-Brieuc.

Enfin, en VTT, nous avons la section sportive agricole du lycée La Touche à Ploërmel.

Deux objectifs principaux sont portés pour cette olympiade. Le premier est de maintenir ces cinq structures au cours de cette olympiade malgré les pertes financières liées à l'arrêt du financement des trois structures CLE par le CNDS.

Le second est de créer une structure d'entraînement et de formation pour des coureurs spécialistes de la piste sur le nouveau vélodrome couvert de Loudéac. Logiquement, il faut attendre la finalisation et la construction de cet équipement pour que la structure puisse voir le jour. Cette structure d'entraînement a été fortement demandée par les financeurs de la construction du vélodrome et rentre complètement dans le projet d'animation du futur vélodrome. Aujourd'hui, seul le Comité Régional est en capacité financière et possède les compétences pour monter cette structure. Elle pourrait être adossée au lycée Fulgence Bienvenue situé à quelques mètres du vélodrome et qui possède toutes les conditions d'accueil nécessaires à une telle structure d'entraînement.

|       | <b>Actions</b>                                                                                                                       | <b>Acteur</b>                                           | <b>échéancier</b> | <b>Indicateurs de réussite</b>                                                      | <b>Observations</b>                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1.3.1 | Assurer un équilibre financier aux 3 CLE                                                                                             | Comité Régional<br>CD22 - CD29<br>CD35 - CD56<br>CTR    | 2018              | Pérennité financière des CLE                                                        | Suite à la suppression des aides CNDP au bénéfice des CLE, il convient de trouver un nouveau modèle économique à nos CLE, l'objectif étant de conserver les 3 CLE                                                                                                   |
| 1.3.2 | Accompagner le développement de SEF du lycée La Touche                                                                               | Comité Régional<br>CD56<br>Commission Régionale VTT-CTR | 2019<br>2020      | Convention Comité Régional/lycée La Touche sur le fonctionnement de cette structure | Renforcer les relations comité régional et lycée La Touche afin de créer les conditions adéquates pour pérenniser cette structure. Cela pourrait aller jusqu'à la création d'un team VTT régional en commun pour répondre aux obligations réglementaires fédérales. |
| 1.3.3 | Accompagner le développement de la SEF de Saint-Brieuc BMX                                                                           | Comité Régional<br>CD 22                                | 2019<br>2020      | Niveau des sportifs de la section en 2020                                           | Etudier les conditions d'accueil de cette structure et améliorer le lien avec le Comité Régional                                                                                                                                                                    |
| 1.3.4 | Etudier les nouvelles demandes de labellisation en SEF du lycée la Ville Davy en VTT et de Quévert BMX en BMX.                       | CTR                                                     | 2108<br>2019      |                                                                                     | Ces deux structures ont pour projet d'intégrer le PPF de cyclisme. Il faudra donc étudier la possibilité pour ces structures d'y rentrer tout en préservant l'écosystème fragile de ces disciplines dans l'accès au haut-niveau                                     |
| 1.3.5 | Harmoniser les tests d'entrée et les demandes d'inscription en SEF pour que ces tests deviennent également les tests d'entrée en SEF | Comité Régional-SEF                                     | 2019              | Système fonctionnant en 2020                                                        | Réalisation d'un seul dossier de candidature commun à adresser au Comité Régional                                                                                                                                                                                   |

## 1.4 Créer la Structure d'Entraînement et de Formation Piste à Loudéac

Dans les accords de construction du vélodrome de Loudéac, les financeurs ont insisté sur le fait qu'une structure d'entraînement permanente soit mise en place. Les techniciens pensent également qu'une structure d'entraînement permettant aux jeunes de 16 à 18 ans de s'entraîner plus de 8 heures sur un vélodrome permettrait une forte progression de leur niveau et permettrait également d'alimenter les collectifs de l'équipe de France Relève. Cette structure devra accueillir des spécialistes du sprint et de l'endurance, filles et garçons.

Au vu du contexte, seul le Comité Régional est en mesure de porter cette structure. Le recrutement d'un entraîneur spécialiste devra être réalisé. A moyen terme, le financement de cette structure devra être assuré par l'activité économique du vélodrome.

|       | Actions                                                                                                                                      | Acteur                                            | échéancier                    | Indicateurs de réussite                                                                                                  | Observations                                                                                                                                                         |
|-------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1.4.1 | Prendre contact avec le lycée Fulgence Bienvenue et négocier un aménagement scolaire et la mise en place d'une SEF au sein de leur structure | CTR                                               | 2018                          | Rendez-vous réalisé                                                                                                      | Cet établissement scolaire doit devenir un partenaire privilégié de cette structure d'entraînement. Un accompagnement des services de la DRJSCS peut être nécessaire |
| 1.4.2 | Affecter un entraîneur à la structure et assurer le financement de son poste                                                                 | CTR<br>Comité Régional                            | Début 2020                    | Fiche de poste et modalités de financement réalisées                                                                     | Si création de poste, réaliser une demande d'aide sous forme d'emploi CND                                                                                            |
| 1.4.3 | Mettre en place des créneaux d'entraînements au vélodrome et sur les autres équipements sportifs                                             | CTR<br>comité de pilotage du vélodrome            | 2019<br>2020                  | Convention de mise à disposition des créneaux horaires d'entraînement signée                                             | La mise en place des créneaux va beaucoup dépendre du gestionnaire de l'équipement                                                                                   |
| 1.4.4 | Mettre en place les conditions d'accueil d'une SEF au sein du vélodrome                                                                      | CTR<br>comité de pilotage du vélodrome            | 2018<br>2019                  | Budget d'investissement réalisé, achat des équipements nécessaires, budget prévisionnel réalisé, financements recherchés | Le vélodrome devra avoir des locaux réservés à la structure d'entraînement et de formation                                                                           |
| 1.4.5 | Mettre en place le recrutement des sportifs. Assurer la rentrée de la structure                                                              | CTR<br>ETR<br>salarié de la SEF                   | Avril 2020-<br>septembre 2020 | Dossier de candidature réalisé, plaquette de communication réalisée                                                      | L'objectif est d'accueillir les licenciés bretons ayant le niveau de participer au championnat de France piste                                                       |
| 1.4.6 | Accompagner les premiers mois de fonctionnement de la structure                                                                              | CTR-ETR-<br>Comité Régional-<br>salarié de la SEF | 2020<br>2021                  | Budget équilibré de la structure, résultats sportifs et scolaires des sportifs                                           | Comme toute ouverture de structure, une forte présence humaine et un fort accompagnement doivent être réalisés au début afin d'en assurer le succès                  |

## 1.5 Développer nos différents collectifs sportifs.

Le Comité Régional a créé depuis de nombreuses années deux collectifs qui participent à la formation de jeunes cyclistes au haut-niveau en cyclisme sur route. Pour les hommes, il s'agit du club Bretagne Juniors (coureurs de 17 et 18 ans). Il permet de former de manière suivie les coureurs de cette catégorie d'âge, catégorie charnière car c'est celle des premières échéances internationales et des premières sélections équipe de France. Il s'agit aussi de la catégorie où on découvre les futurs coureurs professionnels. De nombreux coureurs professionnels bretons sont passés par ce collectif démontrant son succès et son efficacité. Il faut donc pérenniser ce collectif sur les trois années à venir.

Le deuxième collectif est l'équipe féminine : la Team Breizh Ladies. Composée de jeunes filles de 17 à 25 ans, elle a pour objectif la formation de ces jeunes femmes aux exigences du cyclisme de haut-niveau. Cette équipe est inscrite en Division Nationale Femmes et termine régulièrement dans le top 5 de la Coupe de France. L'objectif est de maintenir ce collectif tout en développant son calendrier de courses afin de participer à des épreuves internationales formatrices.

Concernant la catégorie espoirs, la sélection Bretagne participe au Tour de Bretagne, épreuve internationale classe 2 d'une semaine. Cette épreuve permet aux meilleurs espoirs bretons de courir avec les professionnels et ainsi de progresser physiquement et tactiquement.

Enfin pour mieux communiquer et répondre aux nombreuses interrogations des licenciés ou des clubs sur les sélections en équipe de Bretagne, un document regroupant les modalités de sélection pour toutes les catégories sera réalisé.

|       | Actions                                                                                                              | Acteur                               | échéancier                             | Observations                                                                                                                                                                           |
|-------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1.5.1 | Maintenir les 3 stages de perfectionnement du club Bretagne Juniors                                                  | Comité Régional-ETR                  | 2019<br>2020                           | Ces stages sont très utiles dans la formation des coureurs juniors                                                                                                                     |
| 1.5.2 | Maintenir un programme de courses de niveau international pour le club Bretagne Juniors                              | Comité Régional ETR                  | 2018<br>2019<br>2020                   | De nombreuses épreuves fédérales juniors sont organisées en Bretagne mais il est important de participer à des épreuves internationales pour former les coureurs au haut-niveau        |
| 1.5.3 | Etudier la création d'un team VTT avec la structure d'entraînement et de formation du lycée La Touche                | Comité Régional ETR<br>SEF La Touche | 2019                                   | Le partenariat Team La Touche Comité Régional peut être gagnant-gagnant et apporter une réelle plus-value à la discipline du VTT Cross-Country                                         |
| 1.5.4 | Maintenir l'équipe la Team Breizh Ladies avec sa participation à la Coupe de France DN femmes                        | Comité Régional ETR                  | 2018<br>2019<br>2020                   | Cette équipe à un coût non négligeable pour le Comité Régional qui peut développer les partenariats privés liés à cette équipe                                                         |
| 1.5.5 | Modifier et améliorer le calendrier d'épreuves de la Team Breizh Ladies en réalisant plus d'épreuves internationales | Comité Régional ETR                  | 2019<br>2020                           | Le calendrier international et national français s'étoffe chaque année. Ces courses servent de référence pour être en sélection Equipe de France et il serait donc bien d'y participer |
| 1.5.6 | Maintenir la présence d'une sélection Bretagne au Tour de Bretagne                                                   | CTR<br>Comité Régional               | Présence de l'équipe sur cette épreuve | Cette épreuve augmente de niveau chaque année. Elle est une épreuve de références pour les coureurs espoirs et permet une formation intéressante dans cette catégorie                  |
| 1.5.7 | Etablir un document définissant les modalités de sélection en équipe de Bretagne                                     | CTR-ETR                              | 2018<br>2019<br>2020                   | Ce document permettra de clarifier les modalités de sélection auprès des entraîneurs de clubs, parents et sportifs                                                                     |

## 1.6 Mettre en place une activité ETR en BMX

Ces dernières années, le BMX n'était que très peu géré par le Comité de Bretagne. Sous l'impulsion de la commission BMX, le Comité de Bretagne a décidé de réaliser différentes actions pour former les jeunes pilotes de BMX en complément des clubs.

|       | Actions                                                                                         | Acteur                                       | échéancier           | Observations                                                                                       |
|-------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1.6.1 | Mettre en place un stage<br>100% filles                                                         | CTR<br>Commission<br>Régionale<br>BMX<br>ETR | 2018<br>2019<br>2020 | Une journée de stage pour 20 filles<br>encadrées par une fille diplômée DEJEPS<br>BMX              |
| 1.6.2 | Mettre en place un stage<br>perfectionnement pour les<br>listés BMX et les meilleurs<br>Bretons | CTR<br>Commission<br>Régionale<br>BMX<br>ETR | 2018<br>2019<br>2020 | Stage sur la piste du centre national à Saint-<br>Quentin avec sa butte de départ à 8m             |
| 1.6.3 | Mettre en place un stage<br>de reconnaissance du<br>Championnat de France à<br>Sarzeau          | CTR<br>Commission<br>Régionale<br>BMX<br>ETR | 2018                 | Profiter du fait que le championnat de<br>France soit en Bretagne pour mieux<br>connaître la piste |

# Axe 2

## Accueillir



L'accueil de nouveaux licenciés passe essentiellement par les clubs qui offrent quasi exclusivement une pratique compétitive à l'heure actuelle.

Il s'agit donc de permettre au plus grand nombre de pratiquants du cyclisme de trouver dans nos clubs une offre adaptée à leurs envies et à leurs pratiques. De nouvelles pratiques du cyclisme arrivent mais elles sont trop peu développées par nos clubs. La structuration de notre offre sportive doit donc évoluer et s'articuler, pendant cette olympiade, autour de projets fédéraux et régionaux. Au vu du projet fédéral et de l'évolution sociétale, nous avons choisi d'orienter nos efforts autour des trois axes suivants : les Ecoles Françaises de Cyclisme (E.F.C.), le cyclisme urbain et le sport-santé.

L'indicateur de réussite au niveau du Comité Régional sera le nombre de licenciés à la fin de l'olympiade. La barre des 12 000 licenciés doit pouvoir être atteinte.

Afin d'améliorer l'accueil de nos pratiquants, nous avons retenu 10 items :

- o Modifier l'organisation des services du Comité Régional
- o Modifier la gouvernance du Comité Régional
- o Modifier les relations entre le Comité Régional et les Comités Départementaux
- o Former les éducateurs fédéraux, les dirigeants de clubs et les arbitres
- o Développer les Ecoles Françaises de Cyclisme
- o Développer la discipline BMX Freestyle
- o Développer les lieux de pratique VTT
- o Créer de l'activité vélo sur le vélodrome de Loudéac
- o Promouvoir le cyclisme comme sport bénéfique à la santé
- o Améliorer la sécurité de nos pratiquants

## 2.1 Modifier l'organisation des services du Comité Régional

Une forte réorganisation des services du Comité Régional a été réalisée après le déménagement du Comité Régional de Saint-Brieuc à Loudéac en 2015. Le poste de Directeur des Activités a été créé et permet une plus grande efficacité des 7 salariés du Comité Régional. Les évolutions à venir au cours de cette olympiade portent sur l'organisation du Comité Régional si celui-ci est gestionnaire du vélodrome de Loudéac, et sur un départ en retraite d'un collaborateur qui va peut-être générer une opportunité pour modifier les fonctions de certains salariés.

|       | Actions                                                                         | Acteur                               | échéancier | Indicateurs de réussite                                                 | Observations                                                                                                                         |
|-------|---------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|------------|-------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2.1.1 | Réflexion sur la répartition des tâches en tenant compte du projet de vélodrome | Elus CR/Directeur des Activités      | 2018       |                                                                         | Si le Comité Régional est amené à assurer la gestion et l'animation du futur vélodrome                                               |
| 2.1.2 | Formation du personnel                                                          | Elu référent/Directeur des Activités | 2019       | Formations réalisées                                                    | Former nos salariés aux spécificités de leurs missions (administratif, sportif, communication, développement)                        |
| 2.1.3 | Valoriser le travail et l'implication individuelle des collaborateurs           | Directeur des Activités/Elu référent | 2019       | Mise en place de la prime financière liée à l'investissement du salarié | Récompenser et motiver les collaborateurs en fonction de leur implication et des objectifs attribués lors des entretiens individuels |
|       | Réorganisation des tâches                                                       | Elus CR/Directeur des Activités      | 2020       | Réorganisation des services réalisée                                    | En tenant compte d'un départ à la retraite, du projet du vélodrome et des actions de développement                                   |

## 2.2 Modifier la gouvernance du Comité Régional

Une forte modification de la gouvernance du Comité Régional avait été effectuée au cours de la dernière olympiade avec le transfert du siège du Comité Régional. Aujourd'hui, la principale modification est de tenter d'améliorer le travail entre le niveau régional et le niveau départemental. De nombreuses rencontres sont mises en place afin d'améliorer ces relations et tenter de trouver un nouveau mode de fonctionnement plus efficace pour le développement du cyclisme sur le territoire. Cela passe essentiellement par un travail plus collaboratif des instances dirigeantes de ces structures.

|       | Action                                                                  | Acteur                                          | échéancier | Indicateurs de réussite                                                         | Observations                                                                                                                      |
|-------|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2.2.1 | Création d'un collège des présidents des Comités Départementaux         | Comité Régional                                 | 2018       | Nombre de réunions de ce collège                                                | Ce collège officialise l'idée de travailler avec un plus grand lien entre le Comité Régional et les Comités Départementaux        |
| 2.2.2 | Mise en place d'un groupe de travail composé des Comités Départementaux | Comité Régional<br>CD22<br>CD29<br>CD35<br>CD56 | 2017       | Nombre de réunions de ce groupe de travail, nombre de projets engagés en commun | Afin de mieux travailler au service du territoire breton, il est décidé de se réunir régulièrement pour mener des projets communs |
| 2.2.3 | Rapprochement du Bureau Exécutif avec l'Equipe Technique Régionale      | Bureau Exécutif, CTR-ETR                        | 2017       | Satisfaction des élus sur le fonctionnement, qualité du travail en commun       | Nomination de 3 élus du Bureau Exécutif référents ETR qui font le lien entre l'ETR et le BE                                       |

## 2.3 Modifier les relations entre le Comité Régional et les Comités Départementaux

Aujourd'hui, le constat est fait que les Comités Départementaux et le Comité Régional sont parfois trop éloignés. Ils ne parviennent pas à communiquer de manière efficace et rapide et peinent à mettre en œuvre des projets structurants en commun. La logique de territoire breton est encore peu intégrée.

La création d'une convention d'objectifs et de moyens en commun paraît être une solution pour que les différentes structures travaillent dans le même sens. Cette convention permettra de mettre un cadre au travail des Conseillers Techniques Départementaux et d'avoir une meilleure visibilité des actions des Comités Départementaux auprès des clubs et des pratiquants.

|       | Actions                                                                                           | Acteur                                               | Echéancier           | Indicateurs de réussite                                                                 | Observations                                                                                                                                                                           |
|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2.3.1 | Réaliser une demande de subventions CNDS commune                                                  | Comité Régional<br>CD22 - CD29<br>CD35- CD56         | 2018<br>2019<br>2020 | Demande commune réalisée                                                                |                                                                                                                                                                                        |
| 2.3.2 | Mettre en place une convention d'objectifs et de moyens partagée avec chaque Comité Départemental | Comité Régional<br>CD22- CD29<br>CD35- CD56<br>CTR   | 2019<br>2020         | Convention signée lors de l'Assemblée Générale de chaque Comité Départemental           | Cela dans l'objectif d'ajouter du lien avec des objectifs partagés entre toutes les structures. Signature de la convention au cours de l'AG du CD                                      |
| 2.3.3 | Réaliser une visite annuelle de suivi de la convention d'objectifs                                | Comité Régional<br>CD22 - CD29<br>CD35 - CD56<br>CTR | 2018<br>2019<br>2020 | Visite et bilan réalisés                                                                | La convention d'objectifs doit être suivie annuellement pour voir les avancées des différents projets                                                                                  |
| 2.3.4 | Réaliser une lettre de missions des CTD                                                           | CTR                                                  | 2018                 | Lettre de mission réalisée et diffusée aux Bureaux Exécutifs des Comités Départementaux | La lettre de missions pour les CTD va permettre d'harmoniser les missions de chaque CTD et de les inciter à réaliser la politique de développement souhaitée par le territoire breton. |

## 2.4 Former les éducateurs de clubs, les dirigeants de clubs et les arbitres

La formation des personnes encadrant et dirigeant les clubs est le pilier pour améliorer l'accueil des licenciés et la qualité des services proposés par ces clubs. La formation doit donc rester une priorité et se dégage en trois grands axes :

- la formation des éducateurs fédéraux et entraîneurs
- la formation des dirigeants
- la formation des arbitres

En septembre 2018, la FFC va réformer les diplômes fédéraux en revenant à 3 niveaux. Nous n'avons pas encore les détails de cette réforme mais nous savons qu'un calendrier de formations précis sera demandé aux Comités Régionaux. Avec le soutien des Comités Départementaux, nous mettrons en œuvre de manière efficace ces formations comme nous avons pu le faire les années précédentes.

|       | Actions                                                                                                                                                 | Acteur                                              | Echéancier           | Indicateurs de réussite     | Observations                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|----------------------|-----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2.4.1 | Réaliser les modules de formation fédérale dévolue aux régions                                                                                          | ETR<br>Comité Régional<br>CD22- CD29<br>CD35 - CD56 | 2018<br>2019<br>2020 | Nombre d'éducateurs formés  |                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2.4.2 | Réaliser des modules de formation continue à l'attention des éducateurs fédéraux                                                                        | CD22 - CD29<br>CD35 - CD56                          | 2018<br>2019<br>2020 | Nombre d'éducateurs formés  | De nombreux éducateurs ont passé leurs diplômes il y a de nombreuses années et n'ont pas suivi les différentes évolutions de notre sport. Ces formations permettraient un recyclage de leurs connaissances et d'améliorer le contenu des entraînements dans les clubs |
| 2.4.3 | Réaliser un séminaire régional des cadres techniques                                                                                                    | Comité Régional                                     | 2018<br>2019<br>2020 |                             | Offrir sur une journée, une formation avec plusieurs thématiques pour les membres de l'ETR et les éducateurs de clubs                                                                                                                                                 |
| 2.4.4 | Réaliser une journée de formation par département au profit des Présidents, Trésoriers et Secrétaires de clubs sur les outils et procédures à connaître | Comité Régional<br>CD22 - CD29<br>CD35 - CD56       | 2019<br>2020         | Nombre de dirigeants formés |                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2.4.5 | Accentuer le nombre d'arbitres formés dans toutes les disciplines du cyclisme                                                                           | CD22 - CD29<br>CD35 - CD56<br>CRCA                  |                      |                             | Afin de lutter contre le vieillissement du corps arbitral, il est essentiel de maintenir un fort niveau de formation des arbitres pour que le manque d'arbitres ne soit pas un frein au développement dans les années à venir                                         |

## 2.5 Développer les Ecoles Françaises de Cyclisme

Le concept des Ecoles Françaises de Cyclisme (EFC) a été développé par la Direction Technique Nationale au cours de l'olympiade précédente. Il a pour objectif de recentrer le club FFC comme lieu d'apprentissage du vélo. Il se décline en trois labels liés à l'âge des pratiquants :

- Le label Baby-vélo : pour les tout-petits, avec comme premier vélo la Draisienne. Suite aux deux cycles d'apprentissage, les progrès des jeunes cyclistes sont valorisés à l'aide de bracelets blancs (fin de draisienne) et verts (test 1).
- Le label École de Vélo : Afin de poursuivre les apprentissages autour des fondamentaux du cyclisme, dans une approche loisir permettant d'obtenir le diplôme du « Savoir Rouler ». Avec 3 cycles d'apprentissage, les progrès des jeunes cyclistes sont valorisés à l'aide des bracelets bleus, rouges et noirs.
- Le label Club Compétition : Pour engager un perfectionnement dans une des disciplines du cyclisme, en lien avec le circuit de compétition.

La première campagne de labellisation a eu lieu en 2017. Il est nécessaire cette année de réaliser une visite de contrôle et conseils de ces structures mais également de prospecter les autres clubs qui pourraient s'engager dans ce label.

|       | Actions                                                                           | Acteur                                  | échéancier           | Indicateurs de réussite                                      | Observations                                                                                                                                                                      |
|-------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|----------------------|--------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2.5.1 | Visiter et contrôler annuellement les 20 Ecoles Françaises de Cyclisme existantes | CTD<br>CTR                              | 2018<br>2019<br>2020 | Nombre d'EFC visitées                                        | Chaque CTD va visiter les Ecoles Françaises de Cyclisme de son département. Il rencontre les responsables, les accompagne dans leur développement et rend une fiche de visite     |
| 2.5.2 | Prospecter les autres clubs susceptibles d'accueillir des EFC                     | CTD - CTR<br>CD22 - CD29<br>CD35 - CD56 | 2018<br>2019<br>2020 | Nombre de clubs labélisés en 2020                            | Nous estimons que 15% des clubs FFC doivent pouvoir accueillir une EFC soit un total de 32 clubs                                                                                  |
| 2.5.3 | Accompagner les EFC à développer leur activité en faveur des publics défavorisés  | CTR -CTD<br>Comité Régional             | 2018<br>2019<br>2020 | Nombre d'actions réalisées en faveur des publics défavorisés | Savoir quelles EFC sont à proximité des zones QPV (quartiers prioritaires de la ville) et ZRR (zones rurales à revitaliser) et les inciter à organiser des actions dans ces zones |

## 2.6 Développer la discipline BMX Freestyle

Le BMX Freestyle Park fait son apparition aux Jeux Olympiques 2020 sur proposition du CIO. Cette discipline s'est développée dans plusieurs pays mais hors-système fédéral. La FFC doit aujourd'hui tout mettre en œuvre pour intégrer et structurer cette nouvelle discipline. Le Comité Régional a décidé d'employer un stagiaire en marketing et communication afin de réaliser un diagnostic des équipements et pratiquants de cette discipline en Bretagne. Il devra également mettre en œuvre les conditions d'accès de ces pratiquants dans notre Comité Régional.

|       | Actions                                                                                      | Acteur                             | échéancier           | Indicateurs de réussite                        | Observations                                                                                                                                                                                                                  |
|-------|----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|----------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2.6.1 | Etablir un diagnostic des BMX Parks ou des projets en cours                                  | Stagiaire<br>CR-CTR                | 2018                 | Diagnostic établi                              |                                                                                                                                                                                                                               |
| 2.6.2 | Classier les BMX Parks en fonction de leur niveau                                            | Stagiaire<br>CR-CTR                | 2018                 | Cartographie complète des BMX Parks            | La FFC rédige actuellement une grille de classification de ces équipements. Il faudra les classer pour savoir lesquels sont pour une pratique loisir et lesquels peuvent accueillir des compétitions régionales ou nationales |
| 2.6.3 | Réaliser un diagnostic des pratiquants freestyle hors-FFC et des associations                | Stagiaire<br>CR-CTR                | 2018                 | Liste des pratiquants et associations réalisée | Il est important de connaître et identifier tous les acteurs qui sont actuellement en dehors de la FFC mais pratiquants de cette discipline                                                                                   |
| 2.6.4 | Mettre en œuvre une grille de prix attractive pour ces épreuves                              | Stagiaire<br>CR<br>Comité Régional | 2018                 | Grille de prix attractive réalisée             | La grille de prix attractive va permettre aux organisateurs de se positionner rapidement et de réaliser des compétitions régionales avec un faible budget                                                                     |
| 2.6.5 | Créer un calendrier de compétitions et un challenge régional ou interrégional                | Stagiaire<br>CR                    | 2018<br>2019<br>2020 | Calendrier de compétitions réalisé dès 2019    | Construire une réelle offre de pratique compétitive permettra de fidéliser des pratiquants et donc de les inciter à prendre une licence FFC                                                                                   |
| 2.6.6 | Diffuser le C.O.D.E du Skatepark auprès de nos clubs et des communes                         | Stagiaire<br>CR                    | 2018                 | Document transmis à tous les acteurs           | Ce document rédigé par le ministère des Sports est un outil d'aide à la décision de création de Skateparks pour les communes. Il permet de promouvoir les bonnes pratiques de construction de ces équipements                 |
| 2.6.7 | Créer un dossier de présentation de la discipline BMX freestyle et des équipements BMX parks | Stagiaire<br>CR                    | 2018                 | Document réalisé et diffusé                    | Ce dossier devra aider les clubs FFC à découvrir cette discipline. Il devra aussi aider les communes à découvrir cette discipline et les équipements sportifs nécessaires à sa pratique.                                      |

## 2.7 Développer les stades VTT

Des stades VTT, lieux de pratique privilégiés du VTT Cross-country, se développent sur le territoire.

Il convient d'accompagner ce développement qui permet d'avoir des lieux de pratique adaptés tout en préservant l'environnement naturel.

|       | Action                                                                                        | Acteur                                       | échéancier   | Indicateurs de réussite                                        |
|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|--------------|----------------------------------------------------------------|
| 2.7.1 | Réaliser un état des lieux des stades VTT                                                     | Comité Régional                              | 2018         | Cartographie des stades VTT                                    |
| 2.7.2 | Accompagner la création de nouveaux stades VTT et développer une activité sur ceux existants. | Comité Régional-<br>Commission Régionale VTT | 2019<br>2020 | Activités sportives sur les stades VTT. Nouveaux stades créés. |

## 2.8 Accompagner la création du vélodrome de Loudéac et de piste de la piste BMX Race

Le projet de création d'un vélodrome couvert à Loudéac date d'environ 5 ans avec la venue du siège du Comité Régional dans cette ville. Le financement est aujourd'hui assuré à hauteur de 10 millions d'euros. Il devrait s'agir d'une piste en bois de 200 mètres couverte. Nous ne savons actuellement pas quel mode de gestion sera choisi. Le Comité Régional s'est porté candidat pour assurer la gestion sportive de cet équipement mais le maître d'œuvre n'a pas encore arrêté son choix. Le rôle du Comité de Bretagne sera donc très différent en fonction du fait qu'il soit le gestionnaire ou non.

|       | Action                                                                                                                                           | Acteur              | échéancier           | Indicateurs de réussite                                  | Observations                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2.8.1 | Conseiller le porteur de projet sur la construction du projet de vélodrome                                                                       | Comité Régional     | 2017<br>2018         | Projet conforme aux besoins du cyclisme breton           | De nombreuses réunions sont nécessaires pour échanger avec le maître d'œuvre des besoins réels de cet équipement                                                                                                                                                                                   |
| 2.8.2 | Développer un modèle économique de gestion du vélodrome et convaincre le maître d'œuvre de confier la gestion de l'équipement au Comité Régional | Comité Régional CTR | 2018<br>2019         | Modèle de gestion viable et adopté par le maître d'œuvre | Le Comité Régional souhaite obtenir la gestion sportive du vélodrome afin d'être libre de promouvoir la politique de développement de la discipline qu'il souhaite. Ce modèle doit être soumis à l'adoption des élus de l'agglomération de Loudéac, maître d'œuvre de la construction du bâtiment. |
| 2.8.3 | Mettre en place le mode de gestion afin que le vélodrome fonctionne de manière optimale                                                          | Comité Régional CTR | 2019<br>2020         | Ouverture du vélodrome avec un modèle économique pérenne |                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2.8.4 | Maintenir le projet de création d'une piste de BMX race en complément du vélodrome couvert                                                       | Comité Régional     | 2018<br>2019<br>2020 | Projet de piste de BMX Race maintenu                     | Le projet initial prévoyait une piste BMX Race. Ce projet est aujourd'hui menacé par le maître d'œuvre mais relève d'un vrai intérêt pour le maillage territorial du BMX                                                                                                                           |

## 2.9 Promouvoir le cyclisme comme un sport bénéfique à la santé

Le développement du sport comme moyen de prévention lié à la santé ou comme accompagnement à un traitement médical est aujourd'hui prouvé. Le cyclisme, sport d'endurance, porté et pouvant se dérouler en nature est un sport bénéfique à la santé. Le Comité Départemental des Côtes-d'Armor s'est engagé depuis 2016 dans la mise en place de créneaux cyclistes pour les personnes atteintes d'un cancer. Ce créneau va être maintenu sur cette olympiade et le Comité Départemental va en ouvrir un second sur un autre secteur géographique. Il convient également d'étudier quels types de créneaux il est possible de mettre au cœur du vélodrome de Loudéac.

|       | Action                                                                              | Acteur                   | échéancier           | Indicateurs de réussite          |
|-------|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------|----------------------------------|
| 2.9.1 | Continuer la mise en œuvre du créneau cyclisme et cancer à Ploeuc-L'hermitage       | CD22                     | 2018<br>2019<br>2020 | Nombre de personnes pratiquantes |
| 2.9.2 | Créer un créneau cyclisme et cancer à Lannion                                       | CD 22                    | 2019                 | Créneau horaire créé             |
| 2.9.3 | Etudier la mise en œuvre de nouveaux créneaux dans le cadre du vélodrome de Loudéac | Comité Régional<br>CD 22 | 2019<br>2020         |                                  |

## 2.10 Améliorer la sécurité de nos pratiquants

L'un des principaux freins à la pratique du cyclisme sur route vient du fait que ce sport se pratique sur la voie publique ce qui engendre de nombreux risques. Le Comité Régional a décidé d'agir pour améliorer la sécurité des pratiquants cyclistes.

Il s'agit tout d'abord de participer à la communication sur l'opération « La Route se partage ». Ensuite, il s'agit de communiquer sur le décret sorti en 2017 et modifiant le code de la route pour le passage des courses cyclistes sur la voie publique. Ce décret est facilitateur et améliore la sécurité de nos épreuves mais il engendre des modifications réglementaires importantes.

Enfin, sur une initiative de notre médecin régional le Dr Gwenaëlle MADOUAS, une formation PSC1 (formation obligatoire pour nos éducateurs fédéraux) spécifique à l'accidentologie en cyclisme va être mise en place avec un médecin urgentiste.

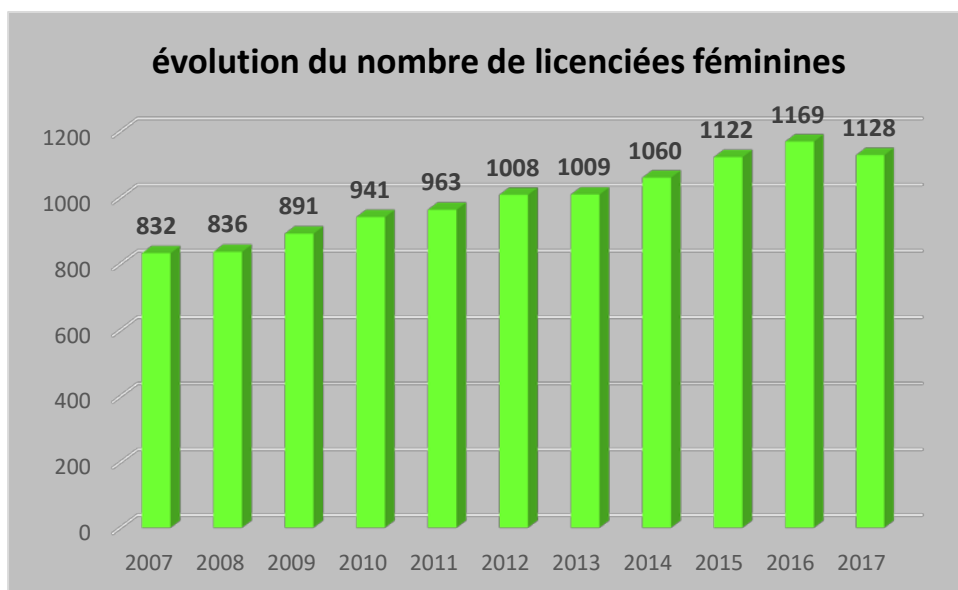
|        | Action                                                                                                               | Acteur                                        | échéancier           | Indicateurs de réussite                                                                                 | Observations                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|--------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2.10.1 | Communiquer sur l'opération « La Route se partage »                                                                  | Comité Régional                               | 2018<br>2019<br>2020 | Nombre d'évènements sur lesquels nous avons pu participer à cette communication                         | Cette opération lancée par la préfecture d'Ille-et-Vilaine s'adresse aux usagers de la route pour que cyclistes et automobilistes aient les bons comportements. Une convention avec le Comité Régional va permettre à celui-ci de communiquer ces éléments auprès de ses licenciés |
| 2.10.2 | Diffuser auprès des organisateurs le décret du 9 août 2017 assurant un usage privatif de la route à l'échelon course | Comité Régional<br>CD22 - CD29<br>CD35 - CD56 | 2018                 | Totalité des dirigeants de clubs organisateurs de courses sur route informés des nouvelles dispositions | Ce décret permet d'assurer une plus grande sécurité des compétiteurs. Il est cependant nécessaire de la diffuser aux organisateurs et signaleurs de ces épreuves ainsi qu'à l'ensemble des usagers de la route.                                                                    |
| 2.10.3 | Mettre en place des formations PSC1 spécifiques chutes de vélo                                                       | Médecin régional<br>Comité Régional           | 2019<br>2020         | Formation réalisée                                                                                      | Par son réseau, le médecin régional propose un intervenant médecin urgentiste pour des formations diplômantes PSC1 spécifiques aux accidents liés à la pratique cycliste                                                                                                           |

# Axe 3

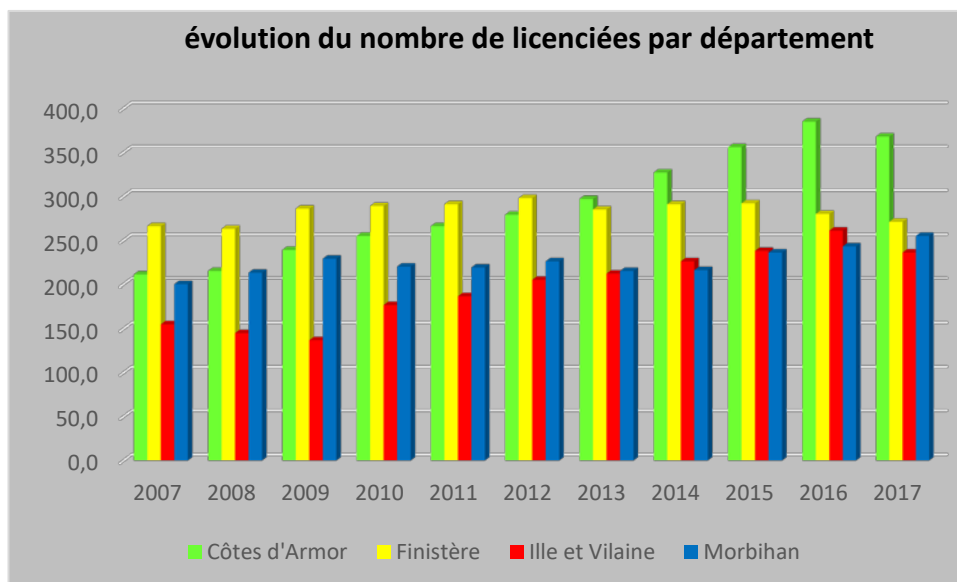
## Féminiser



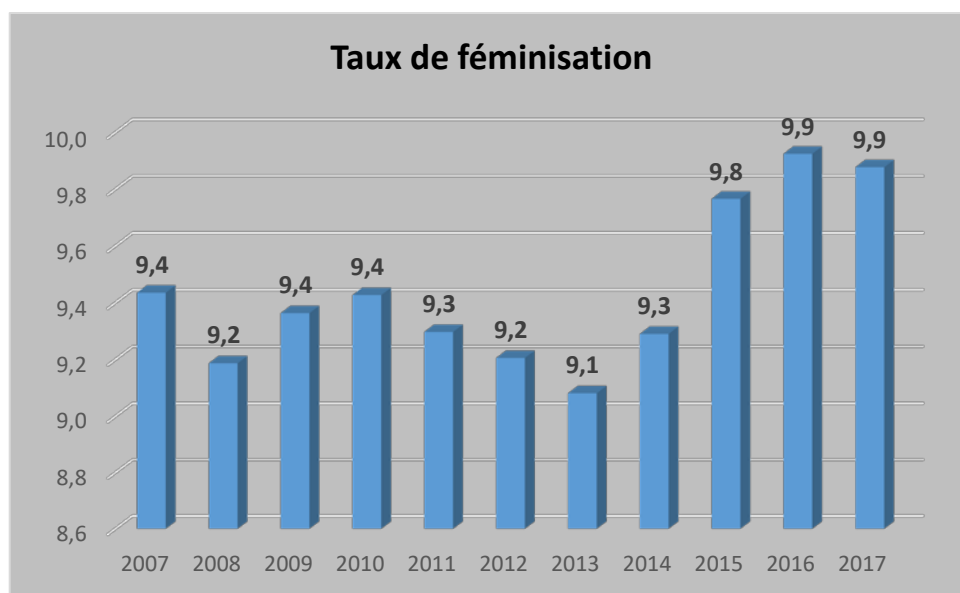
Avec seulement 10.2% de licenciées féminines, la Fédération Française de Cyclisme est très en retard sur le développement de la pratique cycliste pour les femmes. Avec 9.9%, la Bretagne est encore à un niveau plus faible que le niveau national. Malgré ce taux assez faible, le Comité de Bretagne a gagné 300 licenciées en 10 ans.



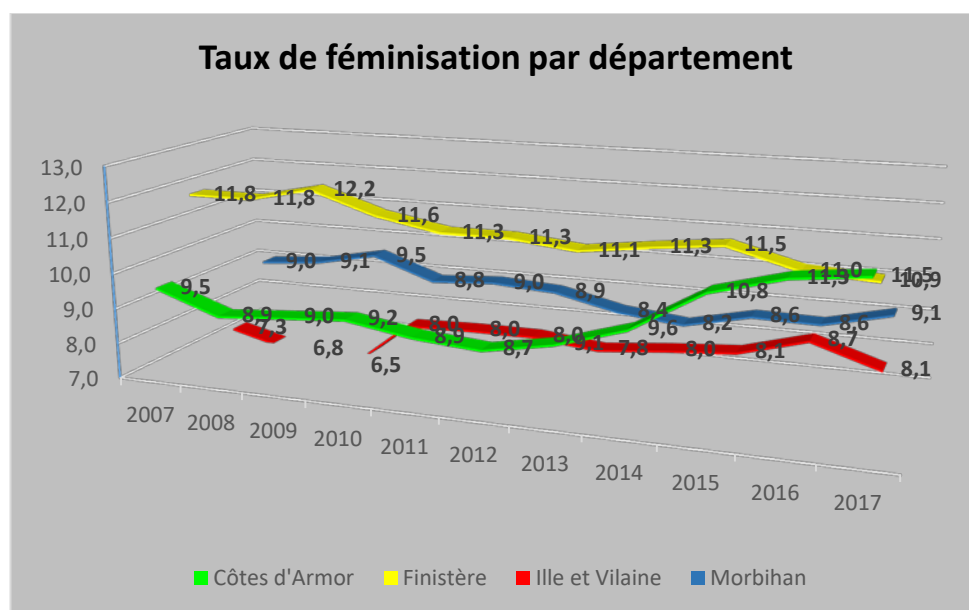
Cette progression n'est pas égale dans chaque département. Ainsi, les Côtes-d'Armor ont nettement progressé en une décennie. L'Ille-et-Vilaine et le Morbihan ont peu progressé alors que le Finistère a stagné.



Si on regarde l'évolution de la répartition hommes-femmes, on observe que le taux de féminisation le plus faible a été atteint en 2013 avant d'augmenter pour atteindre un plateau en 2015-2016-2017. Aucune action spécifique de développement n'a été réalisée au cours de cette période et nous estimons que ce taux peut être nettement amélioré au cours de cette olympiade.



En regardant l'évolution du taux de féminisation par département, on observe de très faibles écarts pour chacun des départements, preuve qu'aucun n'a réalisé pas d'actions de développement efficaces pour ce public. Seul les Côtes-d'Armor ont progressé de manière régulière au cours de ces cinq dernières années.



Face à ces chiffres peu encourageants et pour accompagner le plan de féminisation ambitieux porté par la Fédération Française de Cyclisme, le cyclisme breton a décidé de porter lui-aussi, un plan de féminisation ambitieux qui se présente selon 6 axes :

- o Développer la pratique compétitive de nos licenciées
- o Améliorer l'accès au haut-niveau de nos licenciées
- o Accentuer notre communication sur les femmes investies pour le cyclisme breton
- o Développer la pratique de l'arbitrage chez les femmes
- o Développer la prise de responsabilités des femmes dans des fonctions dirigeantes
- o Développer le rôle d'éducatrice sportive chez les femmes

### 3.1 Développer la pratique compétitive de nos licenciées

La pratique compétitive de nos licenciées est la raison d'être principale de nos structures. Pour les féminines qui sont très souvent esseulées dans leurs clubs, il convient de réaliser régulièrement des rassemblements départementaux et régionaux afin de maintenir leur motivation pour pratiquer.

Selon les différentes disciplines, ces stages seront organisés au niveau départemental ou régional.

|       | Action                                                                     | Acteur                                                                             | échéancier           | Observations                                                                                                                                                                                                                                                        |
|-------|----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 3.1.1 | Organiser des stages de découverte des différentes disciplines du cyclisme | CTD<br>CD22 - CD29<br>CD35 - CD56                                                  | 2018<br>2019<br>2020 | Nos licenciées viennent logiquement vers une discipline mais pourraient aussi s'épanouir dans d'autres. Leur faire découvrir ces autres disciplines peut permettre de lever le frein du matériel et augmenter nos pratiquantes notamment en cyclo-cross et en piste |
| 3.1.2 | Favoriser l'extension du calendrier des épreuves route des féminines       | Commission Régionale des Féminines - Comité Régional<br>CD22 - CD29<br>CD35 - CD56 | 2018<br>2019<br>2020 | Offrir une possibilité de pratique sur la totalité de la saison et sans gros déplacements permettrait de favoriser le nombre de pratiquantes au niveau régional                                                                                                     |
| 3.1.3 | Organiser des stages réservés aux féminines en BMX                         | Comité Régional<br>ETR                                                             | 2018<br>2019<br>2020 |                                                                                                                                                                                                                                                                     |

### 3.2 Améliorer l'accès au haut-niveau de nos licenciées

Le Comité de Bretagne est l'un des meilleurs français dans l'accès au haut-niveau féminin. Par exemple, nous avons aujourd'hui, Julie BRESSET, Audrey CORDON-RAGOT, Aude BIANNIC, Pascale JEULAND et Coralie DEMAY toutes professionnelles, qui participent aux championnats du monde Elites de leur spécialité et qui ont été formées en Bretagne. Sur les 48 sportifs listés espoirs et haut-niveau, 20 sont des filles. Cela représente donc 41% des sportifs listés soit une proportion bien plus importante que les 9.9% de licenciées féminines. Cette expertise dans le haut-niveau provient de l'excellent travail de détection et de formation réalisé par les Comités Départementaux et le Comité Régional. Il convient donc de maintenir ce point fort de la région.

|       | Action                                                                                                      | Acteur                                   | échéancier           | Observations                                                                                                                                                                                          |
|-------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 3.2.1 | Maintenir l'équipe DN femmes du Comité de Bretagne                                                          | Comité Régional                          | 2018<br>2019<br>2020 | Cette équipe est un outil essentiel de formation des jeunes femmes. Cette équipe doit conserver sa structure actuelle avec un effectif de sportives listées ou à fort potentiel                       |
| 3.2.2 | Maintenir des stages de détection et des déplacements en Coupe de France pour la catégorie Minimes-Cadettes | Comité Régional                          | 2018<br>2019<br>2020 | La catégorie Minimes-Cadettes est la catégorie où on détecte et forme aux exigences du haut-niveau. Il est impératif de maintenir ces actions pour alimenter le haut-niveau féminin breton            |
| 2.3.3 | Maintenir les stages de formation Minimes-Cadettes                                                          | CD22 - CD29<br>CD35 - CD56               | 2018<br>2019<br>2020 | Certains Comités Départementaux réalisent un excellent travail de formation pour cette catégorie. Il convient de le maintenir et, pour les autres départements, de se mettre au niveau des meilleures |
| 2.3.4 | Maintenir les déplacements des Comités Départementaux sur les épreuves interrégionales                      | CD22 - CD29<br>CD35 - CD56               | 2018<br>2019<br>2020 | Ces épreuves sont d'un niveau intermédiaire entre le niveau régional et national. Cela permet d'avoir une réelle progression des jeunes filles sur les plans physique et technico-tactique            |
| 2.3.5 | Inciter les structures d'Entraînement et de Formation à intégrer plus de filles dans leurs effectifs        | CTD<br>CD22 - CD29<br>CD35 - CD56<br>SEF | 2018<br>2019<br>2020 | Un objectif de 25% de filles dans les effectifs à horizon 2020 est fixé (17% actuellement)                                                                                                            |

### 3.3 Accentuer notre communication sur les femmes investies pour le cyclisme breton

Nous avons pu observer au cours des assises du cyclisme féminin de décembre 2017, que les fédérations ayant réussi à augmenter de manière significative leur taux de féminisation avaient réalisé des grandes campagnes de communication. A notre échelle, nous avons donc décidé de mener une campagne de communication avec nos différents supports.

Nous avons également décidé de mettre en valeur les femmes qui s'investissent dans le cyclisme dans des fonctions de dirigeantes.

|       | Action                                                                | Acteur                               | échéancier           | Indicateurs de réussite                                                                                                             |
|-------|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 3.3.1 | Communiquer sur le cyclisme féminin dans la Bretagne Cycliste         | Comité Régional La Bretagne Cycliste | 2018                 | 2 pages spéciales réservées au cyclisme féminin dans 6 numéros                                                                      |
| 3.3.2 | Mise en place d'un concours-photos destiné aux photographes féminines | Comité Régional                      | 2018<br>2019<br>2020 | Concours-photos réalisé avec remise des récompenses à l'assemblée générale                                                          |
| 3.3.3 | Communiquer sur les actions du Comité de Bretagne pour les filles     | Comité Régional                      | 2018<br>2019<br>2020 | Edition d'une newsletter « Team Breizh Ladies »                                                                                     |
| 3.3.4 | Promouvoir le cyclisme féminin de haut-niveau                         | Comité Régional                      | 2018                 | Utilisation de nos ambassadrices Audrey CORDON-RAGOT, Julie BRESSET, Aude BIANNIC,... pour assurer la promotion du cyclisme féminin |

### 3.4 Développer la pratique de l'arbitrage chez les femmes

Au Comité de Bretagne, l'entrée dans l'arbitrage est fortement dépendante du lien familial. On peut remarquer que le nombre de femmes dans les différents échelons d'arbitrage diminue fortement plus la qualification est importante :

|                         |    |
|-------------------------|----|
| Arbitre Internationale  | 1  |
| Arbitre Fédérale        | 3  |
| Arbitre Nationale Elite | 0  |
| Arbitre Nationale       | 25 |
| Arbitre Régionale       | 59 |
| Arbitre Jeunes          | 4  |
| Arbitre Ecole de vélo   | 13 |
| Arbitre Club            | 19 |

124 femmes possèdent une licence arbitre en Bretagne soit 24.6% de l'effectif.

Le Comité de Bretagne n'effectue pas de suivi des arbitres régionaux ayant échoué lors du passage à l'accréditation supérieure ou même les jeunes arbitres sur le plan de la mixité et de la jeunesse. La communication régionale au sujet de l'arbitrage est insuffisante et ne diffuse aucun message en faveur de « l'engagement arbitral ». L'objectif est donc de modifier cet état de fait en :

1. Etablissant une stratégie de communication au Comité de Bretagne sur la fonction/mission arbitrale et en mettant en place un contrôle régional sur la formation des nouveaux arbitres.
2. Identifiant les potentiels « National » pour les préparer à l'échelon « National Elite » (apprentissage de l'anglais, quotas pour Paris 2024).

Pour faire progresser la parité au sein du Comité de Bretagne concernant la fonction d'arbitre, il est nécessaire de mettre en place ces actions suivantes :

|       | Action                                                                                                                  | Acteur                                                    | échéancier           | Indicateurs de réussite                                                                   |
|-------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| 3.4.1 | Accentuer la désignation de féminines comme Présidente de jury                                                          | Commissions du Corps Arbitral Régionale et Départementale | 2018<br>2019<br>2020 | Atteindre les 24,6% de désignations équivalent au pourcentage d'arbitres femmes diplômées |
| 3.4.2 | Mettre en place un tutorat pour mieux accompagner les nouvelles femmes arbitres                                         | Commissions du Corps Arbitral Régionale et Départementale | 2019<br>2020         | Tutorat de 10 femmes arbitres avec prise en charge des déplacements des tuteurs           |
| 3.4.3 | Se rapprocher de la parité dans la commission régionale arbitrale                                                       | Commission Régionale du Corps Arbitral                    | 2019<br>2020         | Réduire l'écart actuellement de 25%                                                       |
| 3.4.4 | Réaliser de la pédagogie et accompagner les candidates non retenues après les présélections ou ayant échoué aux examens | Commissions du Corps Arbitral Régionale et Départementale | 2019<br>2020         | Soutiens, accompagnements et encouragements pour d'éventuels examens                      |

### 3.5 Développer la prise de responsabilités des femmes dans des fonctions dirigeantes

Les femmes représentent environ 27.53% des licences « encadrement » au Comité de Bretagne quand elles sont 8.52% parmi les licences « pratiquants ». Cette présence est très inégale selon les postes ou les types de licences. Sur les 206 clubs bretons, 20 femmes assurent une présidence ou coprésidence répartie sur les départements suivants (soit 10%) :

CD22 : 9

CD29 : 3

CD35 : 4

CD56 : 4

Sur les 206 clubs, 43 femmes assurent le rôle de secrétaire ou la correspondance soit 20.8%

Le constat est que l'accès aux postes décisionnaires et aux postes vraiment stratégiques est faible.

Il est nécessaire qu'une volonté politique soit affirmée pour voir davantage de femmes s'engager dans les fonctions dirigeantes du cyclisme breton

Les objectifs sont donc doubles :

1) Affirmer une volonté politique au sein du cyclisme breton :

- Mener un véritable diagnostic de la place des femmes dans les fonctions dirigeantes du cyclisme breton.
- Mener une campagne de communication vers les jeunes.

2) Valoriser la prise de responsabilité à travers des opérations de communication en faveur de l'investissement en tant que dirigeante.

|       | Action                                                                                                                              | Acteur          | échéancier | Indicateurs de réussite                                                                          |
|-------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 3.5.1 | Créer un Trophée Féminin de la dirigeante bretonne qui sera attribué lors de l'Assemblée Générale du Comité de Bretagne de Cyclisme | Comité Régional | 2018       | La motivation de nos dirigeantes bretonnes à participer à ce projet pour valoriser leurs actions |
| 3.5.2 | Organiser un séminaire représentant la famille du cyclisme féminin avec différentes thématiques et intervenants                     | Comité Régional | 2018       | Le nombre de licenciées présentes sur ce séminaire.<br>Objectif 300 personnes                    |

### 3.6 Développer le rôle d'éducatrice sportive chez les femmes

Le nombre de licenciées titulaires d'un diplôme fédéral ou d'Etat d'éducateur sportif est très faible. Il est actuellement de 6,5%.

L'objectif est d'atteindre les 10% en 2020 ce qui correspondrait au taux de féminisation général actuel. Si nous avons plus de femmes qui accueillent et encadrent nos sportifs licenciés au sein des clubs, nous pensons que les jeunes filles seront mieux accueillies et resteront plus longtemps dans l'activité cycliste.

L'observation effectuée est que les femmes n'osent pas s'engager dans des formations : phénomène probablement dû à l'appréhension d'être mêlées aux hommes. Le niveau physique nécessaire pour être entraîneur (et suivre les groupes de jeunes cyclistes sur le terrain) peut aujourd'hui être gommé grâce aux nouvelles pratiques qui s'effectuent sur site ou grâce à la technologie (Vélo à Assistance Electrique)

Différentes actions doivent être menées pour atteindre cet objectif :

1. Proposer une formation d'entraîneur- club ouverte uniquement aux femmes et gratuite.
2. Sensibiliser les clubs à présenter des candidates aux formations.
3. Sensibiliser les clubs à avoir un encadrement féminin.
4. Etablir une communication auprès du public féminin concernant la fonction et le rôle de l'entraîneur.

|       | Action                                                                      | Acteur                                       | échéancier           | Observations                                                                     |
|-------|-----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| 3.6.1 | Mise en place d'une formation de niveau entraîneur club réservée aux femmes | Comité Régional                              | 2018                 | Réunir 15 femmes avec prise en charge du coût du stage par le Comité de Bretagne |
| 3.6.2 | Attirer les femmes à s'investir dans la fonction d'entraîneur               | Comité Régional<br>Comités<br>Départementaux | 2018<br>2019<br>2020 | Utiliser la Bretagne Cycliste et les réseaux sociaux pour la communication       |